

AUJOURD'HUI

Plus d'opposition à la fusion entre Wardair et PWA

Personne n'avait encore fait opposition à la fusion de Wardair et de Pacific Western Airlines, ce qui signifie que l'entente est en voie de réalisation. **B-2**

Échec des négociations sur la vente d'Eastern à Ueberroth

M. Peter Ueberroth a annoncé hier l'échec des négociations visant à concrétiser l'accord d'achat de la compagnie Eastern Airlines à Texas Air. **B-2**

Ford remboursera les frais de transfert de garantie

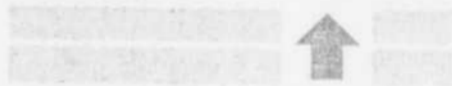
C'est maintenant au tour de Ford du Canada de rembourser les frais de transfert de garantie de \$100 qu'il exigeait quand le véhicule changeait de propriétaire. **B-3**

LES INDICES

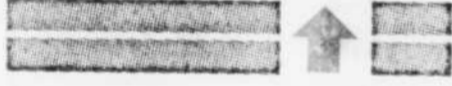
DOLLAR
84.07 -1/100



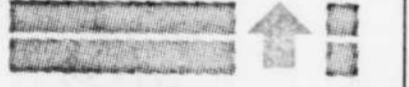
OR
\$388.20 +\$2.40



ARGENT
\$7.008 Can.



DOW JONES
2,319.65 +8.07



TSE 300
3,568.60 -3.05



XXM
1,788.58 -2.21



Le groupe Cascades prend un virage écologique

Cascades prend un virage écologique et prépare une gamme de produits écologiques, a confié son premier vice-président, Laurent Lemaire. **B-7**

Les exportations de gaz naturel rapporteront gros

Selon un économiste de Calgary, les exportations de gaz naturel de l'Arctique vers les États-Unis pourraient rapporter jusqu'à \$2.5 milliards en 20 ans. **B-8**

LA CHRONIQUE

Un programme presque totalement ignoré

Moribond et ignoré, le programme fédéral permettant aux propriétaires de maison de se protéger contre les fortes hausses des taux hypothécaires a eu un an en mars. **B-3**

Selon l'économiste en chef du Conference Board du Canada
La réduction du déficit fédéral augmente le risque de récession

OTTAWA (PC) — Le Conference Board du Canada est d'avis que le ministre des Finances Michael Wilson augmentera le risque d'une récession s'il s'avise de réduire le déficit budgétaire de \$5 milliards.

L'économiste en chef du Conference Board, M. Jim Frank, croit qu'une réduction des dépenses gouvernementales et une augmentation des taxes pour diminuer le fardeau de la dette contribueront à freiner l'économie qui se portait bien depuis six ans, mais qui commence à donner des signes de ralentissement.

M. Frank pense que la Banque du Canada devra dans ce cas mettre fin à sa lutte contre l'inflation et réduire presque immédiatement son taux d'escompte pour prévenir une autre récession.

L'économiste s'attend à ce

que le gouvernement augmente sensiblement les impôts pour réduire son déficit sans toucher aux programmes sociaux et ainsi remplir ses promesses électorales. « Le gouvernement ne peut faire autrement que de se rabattre sur une augmentation des taxes, a dit M. Frank. Depuis 1984, il a utilisé tous les moyens faciles en coupant dans ses dépenses. Surveillez maintenant votre porte-feuille », a-t-il ajouté.

M. Frank estime que la banque centrale devra réduire son taux d'escompte d'un demi-point cette année et d'un autre demi-point l'an prochain pour

contrecarrer les effets négatifs du budget.

Le taux d'escompte a atteint dernièrement son taux le plus élevé à 12.42%. On ne s'attend pas à ce qu'il varie beaucoup aujourd'hui.

Patti Croft, économiste chez Burns Fry, croit cependant que le taux pourrait très bien grimper jusqu'à 12.47% sans pour autant affecter les taux d'intérêts préférentiels des banques.

Le ministre Wilson a réitéré au début de la semaine son intention de s'attaquer au déficit en coupant dans les dépenses et en augmentant les taxes. Le déficit, rappelons-le, atteint actuellement \$29 milliards.

Les milieux financiers et les économistes sont d'avis que pour rassurer les marchés internationaux, le ministre des Fi-

nances doit réduire le déficit d'au moins \$5 milliards.

Dans ses prévisions économiques rendues publiques hier, le Conference Board croit que le fédéral est capable de contenir le déficit à \$28.9 milliards, mais que s'il n'agit pas pour empêcher sa montée, il atteindra \$34 milliards en 1989-90.

L'institution rappelle également que la dette publique du Canada atteint \$320 milliards. Dans ce contexte, le Conference Board prévoit une croissance économique de 3.2% en 1989 et de 2.6% en 1990, des taux d'intérêt qui atteindront le sommet de la courbe au milieu de 1989 et qui ensuite rediminueront. Le Conference Board of Canada s'attend enfin à ce que le dollar grimpe à 83 cents américains et qu'il tombe à environ 80 cents à la fin de 1990.

Le redressement financier de Sidbec-Dosco devenu une réalité après 11 ans de déficit

Avec des bénéfices qui seront nettement supérieurs à \$35 millions, les dirigeants de Sidbec-Dosco peuvent maintenant affirmer que le redressement de la sidérurgie d'État est une réalité.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

Après onze années déficitaires, Sidbec-Dosco a enregistré de faibles bénéfices de \$6 millions, en 1986, et \$9 millions, en 1987. Les chiffres de 1988 ne seront dévoilés que la semaine prochaine.

Cependant, s'adressant hier aux membres de la Chambre de commerce de Sainte-Foy, le président et chef de la direction de l'entreprise, M. John LeBoutillier, a quelque peu levé le voile sur les résultats de 1988. « Notre troisième bénéfice consécutif est considérablement plus élevé que le précédent. Pour être plus précis,

nous avons annoncé un bénéfice de \$35 millions pour les neuf premiers mois de 1988 et le dernier trimestre a été rentable également », a-t-il dit.

Le principal dirigeant de Sidbec-Dosco a soutenu que ce revirement est dû à la conjugaison de plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, il a cité l'amélioration des marchés, les rationalisations qui ont amené, entre autres, certaines fermetures, des investissements de \$100 millions de 1985 à 1988, la réduction du nombre de cadres (1,126 cadres, en 1981, à 650, aujourd'hui), la dérégulation des prix du gaz naturel et une intensification des efforts de marketing et de service à la clientèle.

M. LeBoutillier insiste également sur les sacrifices consentis par les syndicats. « Ils ont fait leur part en signant, en 1985, une convention collective de trois ans sans augmentation de salaire autre que l'indexation au coût de la vie. D'une autre manière, chacun de nos 3,300 employés y a mis du sien en travaillant plus efficacement et plus sécuritairement. La productivité a augmenté de façon significative. De 292 tonnes par employé, en 1982, elle est passée à 402 tonnes, en 1988, soit une augmentation de 38%.

Par ailleurs, dans le cadre d'un régime de participation aux bénéfices, Sidbec-Dosco a émis récemment une première série de chèques totalisant \$3.7 millions, soit environ \$1,100 par employé.

Le président et chef de la direction de l'entreprise d'État est convaincu qu'elle est vouée à

beaucoup d'avenir dans la mesure où elle s'édifiera sur les bases suivantes : rentabilité et autofinancement, projets en coparticipation, reorientation vers des produits haut de gamme, gestion de la qualité, mobilisation des ressources humaines et, maillage des entreprises (concept consistant à faire collaborer ensemble fournisseurs et clients tout le long de la chaîne de production).

« Dans la mesure où Sidbec-Dosco sera exploitée sur des bases d'affaires, l'entreprise sera en mesure de continuer à jouer avantageusement son rôle de moteur industriel au Québec. J'ai la conviction que nous réussissons. Tant que Sidbec-Dosco ira bien et s'améliorera, c'est l'ensemble du secteur manufacturier québécois qui ne s'en portera que mieux », de conclure M. LeBoutillier.

La complexité du système fiscal canadien est en train de faire la bonne fortune des spécialistes

Wolfe Goodman est un des avocats fiscalistes les plus connus du Canada. On s'arrache ses conseils à prix d'or.

par KAREN LEWIS
de la Presse Canadienne

Pourtant, M. Goodman n'a pas rempli de formulaires d'impôt depuis de nombreuses années, même pas le sien.

« En toute honnêteté, je dois avouer que c'est devenu trop compliqué », nous confie-t-il de son bureau situé au 22e étage d'un édifice du quartier financier de Toronto.

Grâce à la complexité du système fiscal, une véritable industrie a vu le jour : spécialistes de dossiers fiscaux, comptables, avocats fiscalistes et préparateurs de rapports vivent aujourd'hui grassement de cette activité.

Le système fiscal était d'une simplicité extrême lorsque le gouvernement fédéral créa l'impôt sur le revenu, en 1917 : il suffisait au contribuable de faire connaître l'importance de ses revenus au fisc qui estimait l'impôt à payer.

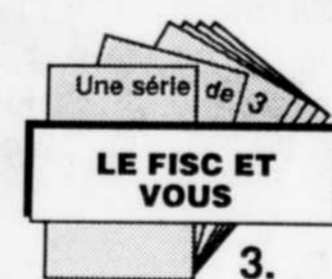
Tel n'est certainement plus le cas. Plus d'un contribuable sur trois fait remplir son formulai-

re d'impôt par un tiers, révèle une étude récente réalisée pour la Canadian Tax Foundation par François Vaillancourt, économiste de l'Université de Montréal.

En 1985, plus de six millions de Canadiens, soit 39% de ceux qui ont présenté un rapport d'impôt, ont versé \$426 millions à des spécialistes pour que ceux-ci calculent la part de leurs revenus qu'ils devaient perdre aux mains du fisc.

Des milliers de Canadiens, au cours des années, sont devenus des « préparateurs » de rapports d'impôts. Ce sont ces travailleurs obscurs que l'on retrouve bon an mal an dans les centres commerciaux où ils préparent les rapports des contribuables sur place, en quelques minutes.

La majorité de ces « petits comptables », qui oeuvrent pour plusieurs firmes ayant des succursales un peu partout à travers le pays, ont suivi des cours accélérés de quelque douze semaines avant de se lancer dans ce métier. Ils



sont relativement bien rémunérés — presque toujours à la pièce — et profitent surtout de longues vacances d'été.

Me Goodman estime que la majorité de ces préparateurs de rapports d'impôt adorent leur travail. « Il s'agit d'une fascination de caractère intellectuel, affirme-t-il. C'est comme une belle partie d'échecs. Les conditions sont perpétuellement changeantes. »

En 1949, lorsque Me Goodman obtint son diplôme de droit, le Canada adopta une nouvelle Loi fiscale pour remplacer la législation « temporaire » de 1917.

Aujourd'hui, cette loi est si complexe qu'elle tient sur 3,000 pages et qu'elle est appliquée par une armée de bureaucrates fédéraux.

Le département de l'impôt

sur le revenu, au sein de Revenu Canada, dont le budget est de \$889 millions, emploie 20,000 fonctionnaires à temps plein auxquels 8,000 autres temporaires viennent se greffer durant la saison de pointe, de février à juin.

La fiscalité a également créé une industrie privée regroupant quelque 10,000 préparateurs de rapports, avocats fiscalistes exploitant toutes les failles du système et comptables de tout acabit. Même les éditeurs se fendent annuellement de nombreux livres ayant pour vocation de simplifier la fiscalité aux yeux des contribuables.

Lors de la période de pointe, soit de janvier à avril, les quelque 1,000 bureaux permanents et volants de la plus importante firme de préparations d'impôts au pays, H&R Block, emploient pas moins de 7,500 préparateurs, contre 600 permanents le restant de l'année.

Cette année, les conditions ayant de nouveau changé, grâce à la réforme Wilson, les firmes spécialisées prévoient que les affaires seront encore plus florissantes.

REPÈRES

La dette du Tiers-Monde : insoluble !

Il n'y a pas de solution évidente au problème de la dette des pays en développement, et le plan Brady ne sera pas la dernière formule à être essayée, a déclaré M. Marcel Massé, administrateur et représentant du Canada au Fonds monétaire international (FMI).

M. Massé a expliqué aux membres du Conseil des relations internationales de Montréal que le plan Brady, qui vient d'être adopté par le FMI et la Banque Mondiale, est aussi différent des premières tentatives du FMI, que l'est la présente loi des faillites par rapport à la Loi Lacombe.

L'approche de la communauté internationale face au problème de la dette du tiers-monde évolue de la même façon qu'a changé l'attitude des communautés nationales face aux individus qui ont trop emprunté.

M. Massé, qui a jadis pratiqué le droit à Montréal, a rappelé les règles sévères de la Loi Lacombe : un juge saisissait le salaire, versait une petite allocation à l'individu et répartissait le reste du revenu parmi les créanciers.

En 1982, après le moratoire du Mexique sur le service de sa dette, le plan d'austérité conçu par le président du FMI, M. Jacques de Larosière et le président de la Fed, M. Paul Volcker, s'inspirait de la même logique.

Mais l'austérité a fait fuir les capitaux nécessaires à l'investissement, et n'a pas empêché la dette de s'accroître. En 1985, il était manifeste qu'un très grand nombre de pays débiteurs ne pourraient jamais rembourser.

Vint le plan Baker, qui visait à renforcer la capacité de rembourser des pays en développement en relançant leur économie par l'injection de capitaux frais. Mais encore une fois, cela n'a pas suffi.

Aujourd'hui, le plan Brady reconnaît ce que permet la loi des faillites : lorsque l'endettement est trop élevé par rapport aux capacités de rembourser, il faut effacer l'ardoise et permettre à l'individu ou au pays de recommencer à neuf.

Comme par le passé, le FMI va privilégier le cas par cas. Dans tous les cas le FMI doit maintenir une pression internationale pour que soient adoptées des politiques économiques « correctes ».

M. Massé a admis que les pressions du FMI étaient plus contraignantes envers les pays en développement. Mais les critiques du FMI se font de plus en plus sévères à l'égard de la politique fiscale des États-Unis, grande responsable du niveau des taux d'intérêt.

Au sujet de la hausse des taux d'intérêt, qui affecte durement les pays endettés, M. Massé estime qu'il va falloir trouver de nouvelles formules.

par la Presse Canadienne



La Caisse Populaire Desjardins

DÉPÔT À TERME

1 an minimum 1 000\$ 11 3/4%* Intérêt versé annuellement	18 mois minimum 1 000\$ 12 10%* Intérêt versé à l'échéance	5 ans minimum 1 000\$ 11%* Intérêt versé à l'échéance
--	--	---

Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec et à ses caisses populaires affiliées, le 12 avril 1989. * Taux d'intérêt sujets à changement.

Il n'y a plus d'opposition à la fusion des transporteurs aériens Wardair-PWA

TORONTO (PC) — Personne n'avait encore fait opposition hier à la fusion de Wardair et de Pacific Western Airlines, ce qui signifie que l'entente entre les deux compagnies aériennes peut être considérée comme en voie de se réaliser.

Le président de Wardair, M. George Curley a déclaré qu'aucun renchérisseur ne s'était manifesté. La fusion des deux compagnies doit toutefois recevoir la bénédiction du Bureau de la politique de

concurrence qui n'a pas encore fait connaître sa décision.

Le Bureau a demandé la semaine dernière à Wardair, en difficultés financières, de faire tout en son possible pour trouver d'autres investisseurs que PWA, la compagnie-mère de Canadien Interna-

tional et deuxième plus importante ligne aérienne canadienne.

Les fonctionnaires du Bureau craignent surtout que la fusion des deux compagnies réduise sensiblement la concurrence sur le marché. PWA a offert \$248 millions pour les actifs de Wardair. L'OPA se termine vendredi.

La seule autre compagnie qui a manifesté de l'intérêt pour l'acquisition de Wardair est Worldways,

une compagnie spécialisée dans les vols nolisés dont le siège social se trouve à Mississauga, en banlieue de Toronto. Le président de cette compagnie, M. Roy Moore a toutefois laissé entendre hier qu'il ne renchérirait pas.

En retirant son offre, Worldways laisse donc la voie libre à PWA. Le Bureau de la politique de la concurrence n'a pas dit quand il rendrait sa décision dans cette transaction.

Peter Ueberroth et Frank Lorenzo ne peuvent s'entendre sur la cession d'Eastern Airlines

NEW YORK (AFP) — M. Peter Ueberroth a annoncé hier l'échec des négociations qu'il conduisait depuis ces derniers jours pour concrétiser

l'accord d'achat de la compagnie Eastern Airlines, en grève depuis plus d'un mois, à Texas Air.

M. Ueberroth s'est dit « profondément déçu » en annonçant l'échec des négociations au cours d'une conférence de presse.

« Cette transaction a échoué mardi soir et notre accord avec Texas Air est terminé, fini », a poursuivi l'ancien administrateur de la ligue américaine de baseball.

La négociation a surtout buté sur la question « d'une direction intérimaire » a précisé M. Ueberroth. « Nous avons tenté de rapprocher nos positions, sans y parvenir ».

De source proche des négociations, on avait expliqué auparavant que M. Frank Lorenzo, le président de Texas Air, s'était opposé à la demande des syndicats de confier Eastern à un administrateur indépendant pendant la transition.

De son côté M. Phil Bake, le président d'Eastern, a dit que la stratégie de Eastern était désormais de restructurer, en la réduisant, la compagnie. Il a indiqué que Eastern pourrait ainsi assurer



M. Frank LORENZO

seulement 50 à 60% des 1,040 vols quotidiens offerts avant le déclenchement de la grève. Cette réorganisation se traduirait également par la réduction de moitié environ de son personnel de 31.000 personnes.

Le groupe d'investisseurs conduit par M. Ueberroth avait tenté mardi en fin d'après-midi de réduire les derniers obstacles à la concrétisation de l'accord. Auparavant, M. Ueberroth avait présenté son plan aux représentants des créanciers d'Eastern qui, au terme de plusieurs heures de tractations, avaient exprimé des réserves et indiqué souhaiter que leurs conseillers financiers le réexaminent.

Lundi, l'optimisme régnait alors que M. Ueberroth avait réussi à conclure un accord de cinq ans avec les syndicats des employés d'Eastern aux termes duquel ils avaient accepté des concessions salariales de \$210 millions par an.

Le syndicat des machinistes avait déclenché début mars une grève, qui paralyse depuis le transporteur, en rejetant le montant des réductions de salaires exigées par M. Lorenzo. Le syndicat des pilotes d'Eastern, bien qu'ayant accepté auparavant une réduction de leurs salaires, avait décidé de respecter les piquets de grève mis en place par les mécaniciens et bagagistes.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Vidéotron investit \$1 million à Philadelphie

MONTRÉAL — Le groupe Vidéotron ltée annonce un investissement de \$1 million dans la compagnie Eastern Telelogic Corporation, de Philadelphie. Cette entreprise américaine se spécialise dans le domaine des télécommunications et est construite une boucle de fibre optique au centre-ville de Philadelphie, boucle qui encercle en outre la périphérie de plusieurs parcs industriels de cette ville. Cette boucle couvrira un périmètre d'environ 72 milles.

■ La CVMQ n'accorde pas de nouveau délai à Soficorp

MONTRÉAL — La Commission des valeurs mobilières du Québec a annoncé qu'elle interdisait toute opération sur les valeurs de Groupe Soficorp. La société n'a toutefois pas déposé auprès de la Commission, comme elle le devait, ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 octobre 1988, de même que ses états trimestriels en date du 31 janvier 1989. La Commission, qui avait déjà autorisé un premier délai, n'a pas cru bon en accordant un nouveau malgré les démêlés de la société avec le propriétaire de ses locaux, qui avait condamné l'entrée des bureaux de Groupe Soficorp voilà deux semaines.

■ Unigesco dépose son offre d'achat de Sodisco

MONTRÉAL — Unigesco a déposé son offre d'achat au comptant de toutes les actions ordinaires de Sodisco Inc. Pour des raisons techniques, affirme Unigesco, l'offre est faite par une compagnie à numéro, 2641-3856, filiale à part entière. L'offre prévoit le paiement de \$10,75 par action, soit \$9 en espèces et un dividende de \$1,75 annoncé le 28 mars par Sodisco. Cette offre prendra fin le 5 mai et Unigesco se réserve le droit de la retirer si moins de 90 % des actions sont déposées. Auger Inc, qui détient 78,6 % des actions, s'est déjà engagée à les déposer.

■ La Lloyds Bank coupe son personnel à Toronto

TORONTO — Lloyds Bank Canada a décidé de réduire son personnel, mais les dirigeants de la compagnie n'ont pas précisé combien de personnes seront licenciées ni quelles régions seront affectées. « Notre rapport coût-revenu est trop élevé », a déclaré le président David Drake : « Cette situation nous a conduit à une réduction du nombre de nos employés, mais la majeure partie de cette diminution s'est faite par des départs ordinaires ».

■ Financière Prenor achètera CanWest Trust

TORONTO — La Financière Prenor ltée a annoncé que sa filiale détenue à 95 %, Trust Atlantique du Canada, fera l'acquisition de presque tous les actifs et passifs de CanWest Trust. Moyennant l'approbation des organismes de réglementation, il est de l'intention de la société de changer le nom de Trust Atlantique pour Compagnie Trust Prenor du Canada et en anglais, Prenor Trust Company of Canada.

■ La valeur des permis de construction a baissé de 2 %

OTTAWA — La valeur des permis de construction délivrés en janvier a baissé de 2 % par rapport à décembre, surtout par suite d'une diminution des permis dans le secteur résidentiel. Selon Statistique Canada, la valeur totale estimée des permis en janvier corrigée des variations saisonnières était de \$3,08 milliards contre un record de \$3,14 milliards en décembre. Toutefois, la valeur des permis dans le non-résidentiel a augmenté de 4,4 % en janvier avec des gains dans les secteurs institutionnel et industriel.

■ Goodfellow accuse une perte pour les trois premiers mois

MONTRÉAL — Goodfellow inc. a clos le 1er semestre de l'exercice courant, le 28 février 1989, sur une perte de \$450,000 alors que, pour la même période l'an dernier, la compagnie avait enregistré un bénéfice de \$609,000. Toutefois, un profit extraordinaire de \$376,000 réalisé au premier trimestre a permis de réduire la perte à \$74,000. Les ventes se sont inscrites en baisse à \$62,1 millions contre \$68,7 millions pour la même période l'an dernier.

■ Profits de \$512,000 pour le courtier Dale-Parizeau

MONTRÉAL — Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1988, Dale-Parizeau inc. dont la rentabilité a continué d'être affectée par la baisse de la tarification des primes qui évalue dans le commerce de l'assurance depuis 1987, a réalisé un bénéfice net de \$512,000 comparativement à une perte de \$1,9 million en 1987. Durant la même période, les revenus ont progressé de 2,6 %, passant de \$56,4 millions à \$57,8 millions.

■ Chute des ventes de maisons dans la région de Toronto

TORONTO — Les taux hypothécaires élevés ont entraîné une forte chute des ventes de maisons neuves à Toronto, a indiqué l'Association des constructeurs d'habitation de la Ville reine. Les ventes de maisons neuves sont tombées à 1,944 unités le mois dernier, une chute de 57 % par rapport à mars 1988. Pour le 1er trimestre de 1989, l'association fait état de 7,584 ventes, soit une baisse de 30 % comparativement à 1988. L'Association attribue ces reculs à la hausse des taux d'intérêt et aussi à la température.

■ Pas de hausse des tarifs d'électricité au N.-B.

FREDERICTON — Pour la quatrième année consécutive, la population du Nouveau-Brunswick n'aura pas à subir de hausse des tarifs d'électricité. Le président de la Commission de l'énergie de la province a déclaré hier que l'augmentation des ventes, la stabilité du prix du pétrole et la fermeté du dollar canadien permettent de ne pas augmenter les tarifs.

■ Fusion de Beecham et de SmithKline Beckman

LONDRES — Le groupe pharmaceutique britannique Beecham et le groupe américain SmithKline Beckman ont annoncé conjointement un accord de fusion qui créera l'un des plus grands groupes mondiaux de produits pharmaceutiques, avec un chiffre d'affaires de \$6,37 milliards.

Du jamais vu en protection publique

Agents disciplinés, compétents, dirigés par des supérieurs expérimentés

Le Corps Protection publique du Québec vous offre:

- **DES SPÉCIALISTES** dans les domaines suivants: patrouilles dans les zones commerciale et industrielle, patrouille résidentielle.
- **DES AGENTS** en civil ou en uniforme, armés, détectives spécialisés sur fraude, filature, préemploi, surveillance, etc. Service de centre d'écoute électronique.

PROTECTION PUBLIQUE DU QUÉBEC
1750, Périgord, bureau 103, Charlesbourg (Québec)
623-8715

Le Salon Informatique/ Affaires de Québec

parrainé par
CQIP/PRODUITS MÉCANIQUES

Centre municipal des congrès de Québec

13, 14 et 15 avril 1989

Pour voir les plus récentes innovations en informatique et en bureautique et les meilleures solutions à vos problèmes de gestion, venez rencontrer les plus grands noms de l'industrie au Salon Informatique/Affaires de Québec.

Tous les produits et services reliés à l'informatique et au traitement de données. Mini, micro et ordinateur central. CAO, bureautique, interconnexion, informatique industrielle, équipement de bureau et fournitures, communication et téléphonie.

Événements spéciaux: Conférences et séminaires gratuits aux visiteurs traitant de différents sujets reliés à l'informatique, la bureautique, l'automatisation et l'informatique industrielle.

Horaire du salon

Jeudi 13 avril 11 h - 20 h
Vendredi 14 avril 11 h - 20 h
Samedi 15 avril 11 h - 18 h

Inscription: 6\$, réservé aux professionnels et gens d'affaires âgés de 18 ans et plus.

CONFÉRENCES

VENDREDI 14 AVRIL

EXPOSANTS

10h à Midi
Système automatisé de gestion et d'aménagement des propriétés et locaux.
M. Serge Ricard, Accugraph Corporation

11h30 à 12h30
Interleaf: La solution corporative de l'édition électronique.
M. Larry Boucher et Mme Sylvie Ferras, Interleaf Canada Int.

13h à 14h
Les outils d'aide au développement des systèmes informatiques (CASE) de Peat Marwick Technologie.
M. Jacques Roy, Peat Marwick Technologie

13h à 14h
Les télécommunications des années 90
M. Simon N. Garneau, Memolec Data Inc.

14h30 à 15h30
La nouvelle famille des moniteurs Multisync de NEC.
M. Michel Dorich, NEC Canada Inc.

14h30 à 15h30
Salle à dessin informatisée.
M. Jean-Pierre Bérubé, Centre spécialisé, Cégep de La Pocatière

16h à 17h
Ordinateurs techniques, réseaux et support Hewlett-Packard: l'atout de la compétitivité.
M. Martin Simard, Hewlett-Packard

16h à 17h
SuperCalc.
Mme Angèle Marcogliese, Computer Associates Canada

18h à 19h
Le Graicel-GEMMA et les automates programmables.
M. Denis Chouinard, Centre CFAO et M. Jean-Marc Blisson, Télémechanique Canada

18h à 19h
Un réseau local industriel: La voie vers une gestion intégrée de production (CIM).
M. Richard Landry, Cégep de Lévis-Lauzon

CQIP / OMDEQ
Thème: Informatique et conseils stratégiques

10h à 10h10
Présentation de la thématique.
Coopers & Lybrand

10h10 à 10h50
La gestion de l'information.
Samson Bélair Inc.

11h à 12h30
Applications et implantation d'un projet d'informatisation.
Ordonnancement de la production.
Automatisation et systématisation.
Nouvelles orientations en informatique.
Berclair Inc., Groupe DMR Inc.

13h30 à 14h15
Financement d'un projet d'informatisation.
SDI, MIST, Banque Royale

14h30 à 15h15
Formation des ressources humaines.
Centre spécialisé de robotique, Cégep de Lévis-Lauzon

15h30 à 16h15
L'informatique: Outil stratégique de développement dans le contexte du libre-échange.
Coopers & Lybrand

18h30 à 20h
Séminaire sur l'ordonnancement de production assistée par ordinateur.
Berclair et Hewlett-Packard

Chaque journée est indépendante et sa thématique constitue un module complet en soi. Les conférences se dérouleront au Salon dans les salles Aléyn, Langevin et Cauchon. Par ailleurs, des présentations seront faites par des exposants dans les salles Drouin et Garneau.

N.B. Les personnes inscrites à l'avance recevront un billet d'entrée gratuit au Salon ainsi qu'aux conférences.
Pour information: Laurent Lampron (418) 691-6097 Office municipal de développement économique de Québec

Centre québécois pour l'informatisation de la production

LESOLEIL **OMDEQ** **Bell**

Radio-Canada

THERMOcomfort®
COUSSINET CHAUFFANT

Un produit unique
Un concept original
Un territoire exclusif
Un investissement minime

FRANCHISE
À vendre dans tout le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.
Tél. (418) 622-4144

Demandez un représentant pour information.
"GESTION TUCKER"

Hôtel Maritime

UNE ALTERNATIVE DE STYLE EUROPÉEN À DES PRIX ABORDABLES

FACILITÉ DE CONGRÈS DE 10 À 250 PERSONNES

LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX

72\$ Tarif corporatif occupation simple ou double

MEMBRE DE LA CHAÎNE HÔTELIÈRE SANS FRAIS AU QUÉBEC. **hôte** 1-800-361-6168

Hôtel Maritime

1155, rue Guy, Montréal, Québec H3H 2K5
Téléphone: (514) 938-1411
Sans frais: 1-800-363-6255
Fax: (514) 938-0446

Ford remboursera les frais de transfert de garantie du groupe propulseur

Après Chrysler et General Motors, c'est maintenant au tour de Ford du Canada de rembourser les frais de transfert de garantie de \$100 qu'il exigeait quand le véhicule changeait de propriétaire.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

En vertu d'une entente survenue avec l'Office de la protection du consommateur, Ford du Canada cessera d'exiger des frais de \$100 pour le transfert de la garantie « groupe propulseur » lorsque le véhicule changeait de propriétaire. De plus, Ford remboursera rétroactivement tous les propriétaires qui auraient déboursé ce montant dans le passé ou qui auraient payé pour des réparations normalement couvertes par ce programme s'ils avaient acquitté ces frais de transfert.

Ford devient ainsi le dernier des grands fabricants nord-américains à se rendre aux exigences

de la Loi de protection du consommateur du Québec qui considère qu'une garantie doit être transférable sans condition et sans frais puisqu'elle accompagne le véhicule, devenant de ce fait partie entière de ce dernier.

Chrysler fut le premier à abandonner ces frais de transferts, suivi de General Motors, mais Ford se laissait encore tirer l'oreille plus d'un an après que GM se soit rangé de l'avis de l'OPC.

Selon un porte-parole de l'Office, il y aurait encore des fabricants asiatiques qui exigeraient des frais de transferts même si ces frais sont beaucoup moins importants qu'ils l'étaient pour Chrysler (\$150), Ford ou GM (\$100), mais avoue ne pouvoir rien faire tant



que les automobilistes qui ont acquitté ces frais à l'achat de leur voiture d'un particulier ou d'un revendeur ne se seront pas plaints.

Dans le cas des propriétaires de véhicules vendus par Ford qui auraient payé \$100 lors de l'achat de leur véhicule en guise de transfert de la garantie de 6 ans/100,000 km du groupe propulseur, ou encore qui auraient dé-

frayé de telles réparations de leur poche parce qu'ils n'avaient pas voulu acquitter ces frais de transferts, ils n'ont qu'à adresser leur demande de remboursement de frais ou de réparations accompagnées de factures acquittées au Service à la clientèle de Ford Canada, C.P. 2000, Oakville, Ont. L6J 5E4.

Entre-temps, les concessionnaires Ford et Mercury ont été avisés de cesser d'exiger de tels frais de transferts et normalement Ford Canada devrait aviser tous les propriétaires concernés par lettre au cours des prochains jours.

Le Canada doit clarifier sa position au GATT

Le Canada devrait se poser des questions sur son appartenance au « groupe de Cairns » qui prône la ligne pure et dure de l'abolition de toutes les subventions agricoles et de tous les obstacles au commerce international.

C'est le commentaire que fait l'Union des producteurs agricoles (UPA) quelques jours après la

tenue de la dernière séance de travail du GATT. L'organisation agricole se réjouit que la notion d'élimination totale ait été mise au rancart par les participants, ce qui laisse place maintenant à une véritable négociation.

Selon l'UPA, il s'agit d'un pas dans la bonne direction, en autant que le Canada se démarque clairement du groupe de Cairns.

FINANCES PERSONNELLES

Un programme totalement ignoré

Moribond et ignoré, le programme fédéral permettant aux propriétaires de maison de se protéger contre les hausses marquées des taux hypothécaires vient de célébrer son anniversaire ce mois-ci. Même s'il existe depuis cinq ans, seul un petit groupe de Canadiens en a bénéficié jusqu'ici.

Le programme de protection contre les hausses hypothécaires a été mis en vigueur avec grand tapage en 1984. Pourtant il n'a jamais eu plus que 94 adhérents et aujourd'hui il en compte seulement 74, rapporte l'administrateur du programme, M. William Patry.

En outre, les demandes de renseignements ont peu augmenté ces derniers temps, malgré la série de hausses subies par les taux d'intérêt et le niveau de 13.5 % atteint par le taux de l'hypothèque d'un an.

Le bureau reçoit une ou deux demandes d'informations par mois, la plupart du temps, de gens ayant entendu parler du programme par quelqu'un d'autre, car la Société canadienne d'hypothèques et de logement a publié une brochure sur le service offert aux propriétaires, mais ne l'a accompagnée d'aucune autre publicité.

Le projet — un des derniers gestes posés par le gouvernement libéral de Pierre Trudeau — a pris naissance au lendemain de la récession qui avait vu les taux hypothécaires atteindre un sommet de 20 %. Quoique le gouvernement conservateur ait annoncé après sa réélection qu'on revisait le programme, il n'a jamais été mis de côté.

Le programme permet à un consommateur de s'assurer que le taux de son hypothèque demeurera presque inchangé durant une période pouvant atteindre 10 ans en acquérant une assurance à un tarif unique équivalant à 1 1/2 % de la valeur de l'hypothèque jusqu'à un maximum de \$1,050.

En retour, le propriétaire est subventionné pour les trois quarts de l'augmentation de ses paiements mensuels découlant des hausses du taux d'hypothèque lorsque ces hausses se situent entre deux points et 12 points de pourcentage.

Ainsi, une augmentation du taux de 10 % au moment du renouvellement de l'hypothèque sera limitée à 4 % pour le propriétaire, le programme prenant l'autre portion de la hausse à sa charge. Le programme devait s'autofinancer.

Quelques 60,000 Canadiens avaient demandé des informations sur le programme, au cours des premiers mois de son existence. Des critiques avaient toutefois jugé qu'il était trop coûteux et qu'un propriétaire utiliserait mieux son argent en diminuant son hypothèque. Il faut rappeler que les taux diminuaient à ce moment-là.

M. Patry a noté que le programme n'avait encore jamais été obligé de payer une réclamation.

Le gouvernement avait mis en place un bureau avec personnel pour recevoir et évaluer les tonnes de demandes qui ne sont jamais arrivées. Petit à petit, ce service a été réduit à un seul fonctionnaire, a-t-il dit.

par la Presse Canadienne



KOMO

AVIS DE NOMINATION



M. Jean Dropinski M. Abdel Keilani M. Bruno Laverdière

Monsieur Paul Martin, président du conseil d'administration de Komo Construction Inc. est heureux d'annoncer les nominations de monsieur Jean Dropinski, ing., au poste de président, de monsieur Abdel Keilani, ing., au poste de vice-président et la confirmation de monsieur Bruno Laverdière, c.m.a. au poste de directeur des services administratifs.

Monsieur Dropinski est également administrateur de la compagnie. Il a une longue expérience à des postes de direction sur des chantiers de génie civil et du bâtiment en Europe, Afrique, Moyen-Orient et au Canada.

Monsieur Keilani est au service de la compagnie depuis 24 ans. Il a occupé durant cette période de hautes responsabilités, notamment il avait la charge de la direction de tous les travaux entrepris par Komo Construction Inc. à la Baie James.

Monsieur Laverdière a une expérience professionnelle d'une vingtaine d'années, dont quinze ans au service de Komo Construction Inc., période au cours de laquelle il fut successivement chef comptable et contrôleur, directeur adjoint des services administratifs et directeur des services administratifs.

Komo Construction Inc. a été fondée en 1936. Elle est spécialisée dans les grands travaux de génie civil, d'assainissement, routes et bâtiments.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est donné par les présentes que les dividendes sur les actions en circulation ci-dessous de cette Banque ont été déclarés payables pour le trimestre en cours à la Banque et à ses succursales à compter du 24 mai, 1989 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 24 avril, 1989 comme suit:

1. Dividende n° 33 de \$0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série A, de \$1.88;
2. Dividende n° 24 de \$0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série B, de \$1.45;
3. Dividende n° 20 de \$2.0941 par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série C;
4. Dividende n° 20 de \$1.8297 U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série D;
5. Dividende n° 407 de \$0.55 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions des catégories susmentionnées, sauf celles indiquées à l'alinéa 4 ci-dessus, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires de la Banque plutôt qu'en espèces, conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions établi par la Banque.

AVIS est également donné par les présentes que les dividendes n° 37, 38 et 39 sur les actions privilégiées de premier rang, série E, au taux flottant ajusté au cours, en circulation de cette Banque, ont été déclarés pour les mois de mai, juin et juillet 1989 et qu'ils seront payables les 12 juin, 12 juillet et 11 août 1989 respectivement aux actionnaires inscrits à la clôture des registres les 31 mai, 30 juin et 31 juillet 1989 respectivement, en conformité des dispositions sur les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant à ces actions.

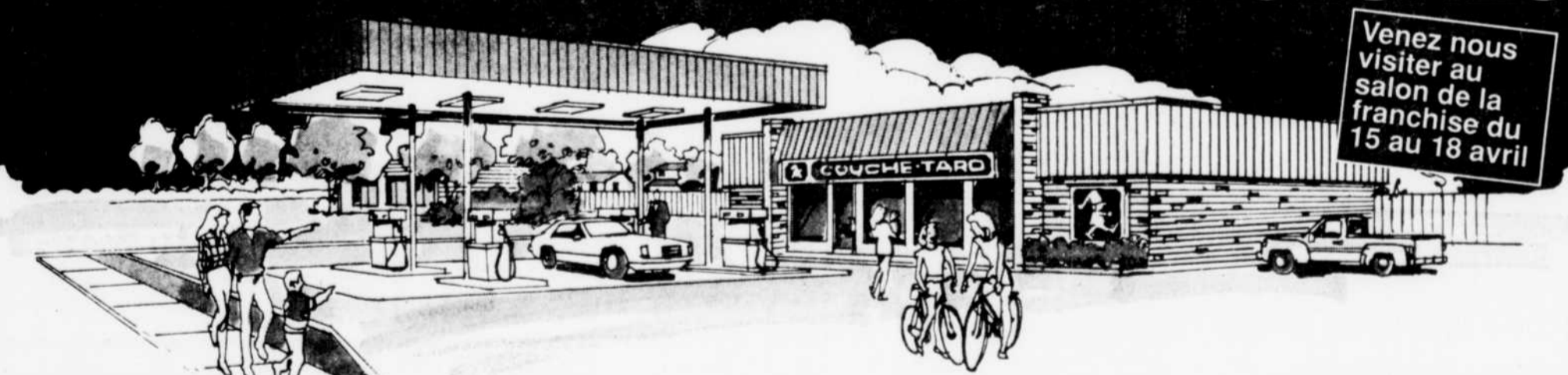
Par ordre du conseil d'administration

La vice-présidente et secrétaire

Jane E. Lawson

Montréal, le 4 avril 1989

ENTREZ DANS LES LIGUES MAJEURES



Venez nous visiter au salon de la franchise du 15 au 18 avril

LA FORMULE EXCLUSIVE DE FRANCHISE COUCHE-TARD: DU JAMAIS VU EN MATIÈRE DE FRANCHISAGE

Pour entrer dans les ligues majeures, il faut démontrer de l'ambition et avoir les reins solides. Il en va de même pour la nouvelle Formule Exclusive de Couché-Tard.

La Formule exclusive comporte des avantages encore jamais offerts à des franchisés dans le domaine des dépanneurs:

- Réaliser des bénéfices proportionnels à la performance et à l'investissement;
- Bénéficier de la plus-value qui se réalise au fil des ans (le franchisé est propriétaire du fonds de commerce, de son équipement et de son achalandage);
- Négocier un bail à long terme;
- Obtenir le financement grâce à des ententes pré-établies avec plusieurs institutions financières;

La Formule Exclusive est une formule gagnante conçue pour ceux qui disposent d'une mise de fonds de 85 000 \$.

La Formule Exclusive de Franchise Couché-Tard: le franchisage a maintenant sa ligue majeure.

Pour renseignements, communiquez avec:

ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.
Coordonnateur du Recrutement, Robert Durand
1600, boul. St-Martin Est, Tour B, Bureau 280
Laval (Québec) H7G 4S7
(514) 662-3272 ou 1-800-361-8895



POUR UN AVENIR PROFITABLE

Hydro dénoncé par les Cris

PARIS (AFP) — De passage à Paris, le grand chef des Cris, M. Matthew Cooncome, a affirmé que sa nation contestera tous les projets hydro-électriques futurs devant s'implanter à la Baie James.

Le leader autochtone a affirmé que l'opposition visera la seconde phase du développement de La Grande, mais aussi les projets Nottaway-Broadback-Rupert et de Grande-Baleine.

M. Cooncome a indiqué à la présidente de la Fondation des libertés françaises, Mme Danielle Mitterrand, qui est également l'épouse du président du pays, que les projets s'attaquent à l'intégrité du territoire des Cris.

Ce qu'il assimile à « du racisme environnemental ». Comme au Brésil, a-t-il plaidé.

POUR FIXER VOS OBJECTIFS...

VISEZ LE NOUVEAU CENTRE DE CONGRÈS

Pour atteindre les nouveaux objectifs que vous vous êtes fixés, le nouveau centre de congrès de l'Hotel Château Mont-Sainte-Anne, capable d'accueillir de 300 à 800 personnes*, vous offre les moyens d'y parvenir agréablement.

À partir de 88\$ par jour en occupation double.

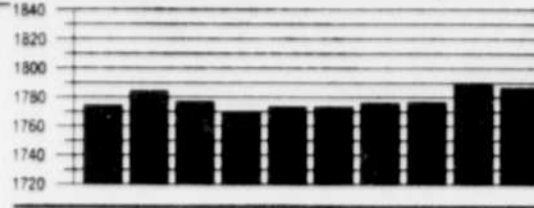
* Des salles plus petites sont aussi disponibles pour des groupes moins nombreux.

Pour renseignements et réservations:
Hotel Château Mont-Sainte-Anne
500, boulevard Beau-Pre
Beau-Pre (Québec) G0A 1E0
Tel.: (418) 827-6211
De l'extérieur: Ontario
Maritimes: 1-800-453-4467
Bureau régional des ventes à Montréal: (514) 353-4124
Fax: (418) 827-5072



LE MARCHE BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



MONTREAL (PC) — Les cours se sont tassés hier à la Bourse de Montréal, et l'indice général a fermé en retrait de 2,21 à 1788,58. Les échanges ont porté sur 4.336.493 actions au lieu de 4.796.098 le jour précédent.

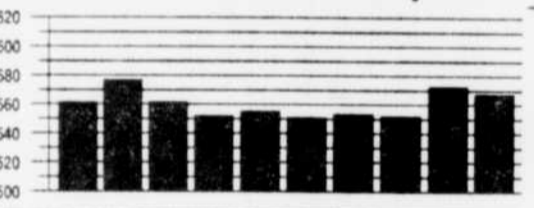
Table of stock market data for Montreal, including indices (DAG, H&L, M&O, P&S, T&Z), various stock prices, and company names.

Table of stock market data for Montreal, including indices (DAG, H&L, M&O, P&S, T&Z), various stock prices, and company names.

L'INDICE RAYMOND/CHABOT

MONTREAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal, mardi, avec entre parenthèses leur position lors de la précédente clôture.

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



TORONTO (PC) — Les cours ont viré à la baisse dans une activité modérée, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fini la journée en recul de 3,05 points à 3568,60.

Table of stock market data for Toronto, including indices (A&B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z), various stock prices, and company names.

Table of stock market data for Toronto, including indices (A&B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z), various stock prices, and company names.

LES MÉTAUX

LONDRES (AP) — Les prix comptants des métaux à la fermeture des marchés, hier, l'argent est coté en dollars U.S. par once troy.

Table of metal prices (gold, silver, copper, etc.) and other market data for London.

COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Table of stock market data for the Toronto Comptoir, including various stock prices and company names.

COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Table of stock market data for the Toronto Comptoir, including various stock prices and company names.

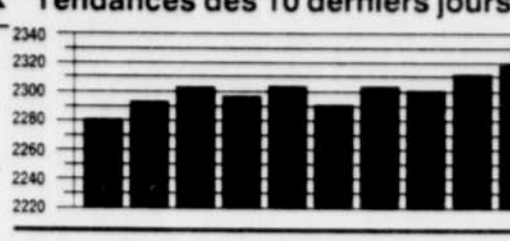
COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Table of stock market data for the Toronto Comptoir, including various stock prices and company names.

NEW YORK

Tendances des 10 derniers jours



NEW YORK (AFP) — La tendance restait ferme hier à Wall Street sur un marché modérément actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué dans une fourchette étroite de hausse pour clôturer à 2.319,64 en hausse de 8,06 points. Quelque 166 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 806 contre 617; 536 titres ont été inchangés. L'espoir grandissant que le rapport sur les prix de gros, attendu vendredi, fournira des indications favorables sur l'évolution de l'inflation a entraîné une certaine demande à Wall Street. Toutefois, si ces statistiques démontrent des progrès lents dans la campagne anti-inflationniste de la Réserve fédérale, cette dernière pourrait resserrer davantage sa politique de crédit au risque de déclencher une récession, ce qui a sporadiquement contenu la progression de l'indice. Apollo Computer a bénéficié de rumeurs d'OPA et a progressé de 4 5-8 à 12 3-4; Federal National Mortgage qui a annoncé des bénéfices en forte hausse au 1er trimestre, a gagné 2 1-8 à 68 1-2; Xerox est montée de 2 à 64. ITT a cédé 1 1-4 à 55 3-4; J.P. Morgan a perdu 1 1-4 à 37 1-4; Honeywell est tombée de 1 1-8 à 70 1-2.

VANCOUVER

VANCOUVER (PC) — Tendances irrégulière et activité modérée, hier à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 13,1 millions d'actions. On a noté 215 valeurs en hausse, 199 en baisse et 501 stables. L'Indicateur général de tendance a terminé la journée à 803,81, un recul de 1,56 point sur le précédent résultat de clôture.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

Table with columns: Titres, Ventes, Hausse, Bas, Ferm, Chang. Lists various stock symbols and their price movements.

LE DOLLAR

(PC-AFP) — Le dollar américain a terminé hier en hausse de 1-100 et se changeait à \$1.1895 can. comparativement à \$1.1894 la veille en clôture. La livre sterling a cédé 46-100 à \$2.0132. En devise US, le dollar canadien a perdu 1-100 à \$0.8407 US et le sterling 40-100 à \$1.6925. Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal. Le dollar US a évolué irrégulièrement tout au long de la séance d'hier, finissant la journée en légère hausse face au yen et un peu en retrait contre le deutschemark, par rapport à ses cours de la veille au soir. Dans une atmosphère très peu active, il se changeait en fin d'après-midi à 133,03 yen contre 132,65 et à 1.8850 DM contre 1.8855 après avoir ouvert hier matin à 132,85 yen et à 1.8850 DM. La monnaie américaine a également fait preuve d'irrégularité vis-à-vis de l'ensemble des autres grandes devises, terminant à 1.6655 franc suisse contre 1.6635, à 0.5911 livre sterling contre 0.5915 et à 6.3535 francs français contre 6.3645. L'once d'or a gagné 2,60 dollars par rapport à ses cours de mardi soir, pour clôturer la séance à 388,20 dollars. «Personne ne veut défier les banques centrales à l'approche de la publication vendredi de plusieurs indicateurs économiques importants», a observé un cambiste de l'European American Bank. Le gouvernement américain doit notamment publier l'indice des prix de gros pour mars et les statistiques du commerce extérieur pour février.

LES ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, hier à \$7.008 l'once et \$25,31 le kilogramme comparativement à \$6,953 et \$23,54 respectivement, lors de la précédente cotation. Ces cotes sont en dollars canadiens.

LES MONNAIES

Table listing exchange rates for various currencies including the Australian dollar, Canadian dollar, Hong Kong dollar, etc.

LES OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — L'activité était très calme hier dans le marché canadien des obligations. Le court terme a baissé de cinq cets. Les moyen et long termes, les titres des provinces et des sociétés ont cédé cinq. L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12,13 %.

Table listing interest rates for various government and corporate bonds.

LES DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transformées par le ministère fédéral de l'Agriculture. Prix de gros au détail: 56,678.

Table listing prices for various commodities like wheat, corn, etc.

LES CÉRÉALES

CHICAGO (AP) — Les cours des grains ont été généralement en hausse hier au marché à terme de Chicago, à la suite de rumeurs de nouveaux achats de blé par les Soviétiques.

Table listing prices for various grains like wheat, corn, etc.

Le groupe Cascades est en train de prendre le virage écologique

KINGSEY FALLS (PC) — « Cascades prend un virage écologique et prépare une gamme de produits écologiques », a confié, hier, le premier vice-président du groupe de Kingsey Falls, Laurent Lemaire.

Il a avoué que l'orientation nouvelle de Cascades vient de la prise de conscience collective de l'importance de préserver l'environnement, de la recherche par le consommateur de produits écologiques et de l'intérêt grandissant des chaînes de distribution.

Constatant que les produits écologiques sont fortement en vo-

gue en Europe, M. Lemaire croit que le même phénomène est enclenché au Canada. Il est clair, selon lui, que le consommateur canadien a développé une préférence pour le produit le moins polluant.

Cascades veut offrir aux consommateurs, à compter de l'automne prochain, du papier hygi-

énique qui sera produit avec une pâte sans dioxine ni furanes. La pâte sera fournie par la division Cascades, de Port-Cartier, qui produit déjà une pâte blanchie selon un procédé unique en Amérique du Nord. La pâte utilisée ne sera donc pas blanchie au chlore.

Le papier hygiénique que Cas-

cades mettra en marche, sous sa propre marque de commerce, sera produit à Industries Cascades, de Kingsey Falls. Les frères Lemaire investissent présentement \$30 millions à cette division pour installer les équipements nécessaires à la production du papier hygiénique.

Et M. Lemaire a mentionné que cette initiative sera suivie d'autres actions concrètes, notamment dans le domaine des couches pour adultes et pour enfants. Cascades, a-t-il révélé, envisage de se lancer dans la production de couches pour enfants, qui pourraient se retrouver dans l'étalage des produits

écologiques.

M. Lemaire a assuré que le produit fabriqué avec la pâte sans dioxine ni furanes ne sera pas plus cher qu'un produit comparable actuellement sur le marché. Le seul inconvénient du nouveau produit sera son niveau de blanchiment légèrement inférieur.

Cascades se lance dans le papier-mouchoir

DRUMMONDVILLE (PC) — Après s'être imposée comme leader dans la transformation de papier au Québec, l'empire Cascades se lance à l'assaut d'un nouveau créneau qui lui a encore échappé, la fabrication de papier-mouchoir.

Et c'est par sa filiale de Drummondville, Cascades-PSH, que la percée sera tentée : déjà, les machines bourdonnent pour mettre sur le marché, d'ici une couple de mois, un nouveau sachet de for-

mat compact, destiné à compétitionner directement le géant dans ce domaine, la compagnie Kleenex.

« Nous allons produire un papier-mouchoir haut de gamme, d'une qualité inconnue ici au Québec et même au Canada », soutient Sylvie Lemaire, directeur général de Cascades-PSH. Pour Manon Piché, chef du produit et du marketing, en plus de la qualité du produit, le consommateur pourra bénéficier d'une présentation originale et particulièrement dynamique.

LE MOIS DU RÉSISTACHE

TAPIS
RÉSISTACHE

CHOIX DE 23 COULEURS

DE PEERLESS: ASHLEY, PROPHECY, VERMONT
DE HARDING: INVITATION PLUS

1797\$

v²



PROFITEZ DE NOTRE 6 MOIS SANS INTÉRÊT (sur approbation du crédit)

Vous savez ou vous mettez les pieds!

- TAPIS • TUILE
- PRELARTS
- CERAMIQUE
- STORES
- PARQUETERIE
- CARPETTES
- PAPIER PEINT

LE SUPER MARCHÉ DU COUVRE-PLANCHER

ANDRÉ LABRECQUE INC.

688, St-Vallier Ouest
Québec
(angle Maré-de-l'Incarnation)
682-3131

40 ans d'expérience dans la vente et installation
• Ordonnance contract
• Designer en magasin
• Espace commercial pour boutique et sous-sol
• Vaste stationnement à l'arrière




Certains utilisent
des formules déroutantes.

GM propose la formule gagnante!



Quand vient le temps d'acheter un pick-up compact, il faut tout calculer. La concurrence utilise des formules déroutantes, compliquées. De son côté, GM propose la formule gagnante. Pas étonnant que plus d'acheteurs de pick-up compacts se fient sur GM plus que sur toute autre marque.

Les raisons ne manquent pas. Le V6 Vortec de 4,3 L en option développe 160 chevaux. Les freins antiblocage aux roues arrière viennent en équipement standard. Le système "Insta-Trac" des modèles 4x4 permet de passer de 2 à 4 roues motrices tout en roulant. Enfin, GM vous offre une gamme étendue de modèles: à caisse courte ou longue, à cabine classique ou allongée.

Additionnez tous ces avantages et comparez le résultat avec celui de la concurrence. Vous comprendrez pourquoi GM occupe le premier rang.



Pour obtenir des renseignements sur les camions GM ou la LocationPlusSM, téléphonez en tout temps au 1 800 465-3273.

Tout compte fait, GM représente vraiment le meilleur choix possible.

BOÎTE AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT* ou RABAIS DE 750 \$ SUR LE P.D.S.F.*

*Boîte automatique offerte sans supplément OU choisissez le rabais de 750 \$ offert par GM sur le P.D.S.F. pour les pick-up compacts GMC S15 1989 et Chevrolet S10 1989 équipés d'une boîte manuelle 5 vitesses. L'offre est réservée aux véhicules neufs spécialement équipés, indiqués. Tous les taxes applicables, les frais d'immatriculation et les frais de transport sont en sus. L'offre est applicable aux achats au détail seulement. Elle s'applique aux véhicules achetés et livrés à partir du 9 janvier 1989 et avant la fermeture des bureaux le 31 août 1989. Cette offre comporte une participation du concessionnaire. Voyez votre concessionnaire GM participant pour tous les détails.



LES CAMIONS GENERAL MOTORS
Plus de gens se fient sur eux.



Les exportations de gaz naturel de l'Arctique vers les USA pourraient rapporter jusqu'à \$2.5 milliards en 20 ans



LACE 4-ŒILLETS

CES SUPERBES CHAUSSURES À 4-ŒILLETS SONT D'EXCELLENTE FABRICATION EN PLUS D'ÊTRE CONFORTABLES ET DURABLES. AVEC EMPÊCHÉ DE CUIR DOUBLÉES DE CUIR, ET SEMELLES COUSSINÉES "CALIFORNIA PROCESS" BLANC, NOIR, BRUN, HAVANE, GRIS PÂLE, 7 À 13 LARGEURS D ET EEE. PRIX COURANT \$9,95\$

SOLDE 49,99\$

Bovet

Place Ste-Foy • Place Fleur de Lys • Galeries de la Capitale

OTTAWA (PC) — Un économiste de Calgary a affirmé hier devant l'Office national de l'énergie que l'économie canadienne devrait retirer de \$1.3 milliard à \$2.5 milliards, en 20 ans, avec la réalisation d'un projet d'exportation de gaz naturel de l'Arctique aux États-Unis.

Toutefois, a précisé M. Campbell Watkins, président de DataMetrics, les sociétés pétrolières parvenant cette entreprise n'ont pas effectué l'évaluation de ses répercussions sur l'environnement.

Esso Resources of Canada, Shell Canada et Gulf Canada Resources envisagent de pomper 9.2 trillions de pieds cubes de gaz du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort.

Ces compagnies ont déjà signé avec des clients américains des accords de principe prévoyant la vente de la majeure partie de ce gaz durant une période de 20 ans commençant en novembre 1996.

Selon un scénario optimiste

avec des prix élevés, les bénéfices que ce projet rapportera au Canada seront de \$2.5 milliards en dollars de 1988; selon un scénario moins optimiste, ces bénéfices pourraient être de \$1.3 milliard.

Il a admis que plusieurs facteurs étaient susceptibles de perturber ces évaluations, tels des changements imprévus dans la valeur du dollar canadien ou du prix du gaz ou des coûts anticipés.

L'Office national de l'énergie tient des audiences publiques sur une demande des pétrolières désireuses de prolonger leur réseau de pipelines afin de pouvoir exporter du gaz naturel aux États-Unis.

M. Watkins a reconnu qu'on ne

lui avait pas demandé de chercher à établir les conséquences socio-économiques et écologiques du projet ni de prévoir de quelle façon les revenus générés seraient distribués entre les différentes régions ou groupes de population du pays.

« On ne s'occupe pas de certains points parmi les plus importants au monde », a noté après l'ajournement des audiences M. Glen Bell, représentant de l'association des Métis Dene.

M. Jim Park, vice-président d'Esso Resources Canada, a pour sa part précisé au cours d'une interview que le groupe effectuerait une étude sur les répercussions écologiques du projet géant de \$11 milliards, des que l'Office de l'énergie aura accordé les permis d'exportation de gaz naturel que demandent les compagnies.

De plus, ces questions devraient être abordées lors d'une deuxième ronde d'audiences de l'office, a-t-il dit.

On compte une quinzaine de robots industriels dans la région de Québec

La région administrative de Québec compte actuellement une quinzaine de robots industriels, affirme Michel Blouin, président de ADS Robotique, et ce nombre devrait rapidement doubler, selon lui.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

M. Blouin participait hier au colloque « Apprivoiser l'automatisa-

tion », organisé par l'université Laval dans le cadre du mois de l'automatisation. La robotique ne représente que 10 % du phénomène de l'automatisation, précise M. Blouin, et cette proportion grimpera au mieux à 20 % pendant les années 1990, prévoit-il.

tion », organisé par l'université Laval dans le cadre du mois de l'automatisation. La robotique ne représente que 10 % du phénomène de l'automatisation, précise M. Blouin, et cette proportion grimpera au mieux à 20 % pendant les années 1990, prévoit-il.

riens à \$100,000, soutient M. Blouin.

Ces frais élevés expliquent que la robotique ne prenne qu'une petite niche dans le marché de l'automatisation, et que les fabricants soient tombés comme des mouches. Seuls restent quelques-uns des plus gros, au Japon, en Suède en Amérique et en Allemagne.

« Ce n'est pas un marché assez important pour faire vivre des fabricants québécois, mais assurons-nous au moins de faire nous-mêmes l'implantation et la programmation. »

Selon lui, le nombre de robots dans la région de Québec devrait augmenter d'une dizaine par année. Les systèmes conventionnels d'automatisation sont moins coûteux, mais le robot a l'avantage d'être beaucoup plus flexible. Un robot chargé d'empiler des caisses peut ainsi être programmé pour une vingtaine de patrons d'emplacements différents, sans se trouver à la limite de ses possibilités.

ADS Robotique emploie moins d'une dizaine de personnes, mais M. Blouin prévoit que le chiffre d'affaires pourrait grimper à \$2 millions en 1989 si la compagnie atteint son objectif de 25 robots.

ADS Robotique distribue et installe des robots. En deux ans, l'entreprise a ainsi vendu 23 robots industriels la province, et M. Blouin prévoit en vendre 25 dans la seule année 1989. Dans la région, des entreprises comme Clement Roy, Biscuits Leclerc et B.P. Co., à Pont-Rouge, se sont équipées de ces appareils, dont chacun peut coûter de \$50,000 à \$250,000, sans compter les frais liés à l'implantation, qui sont rarement infé-

LE SOLEIL

ABONNEMENT 647-3333

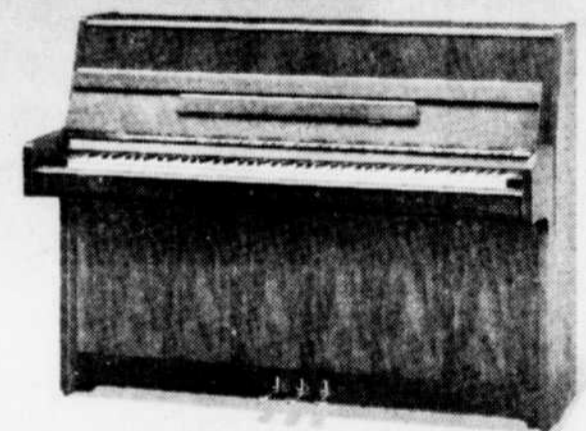
Extérieur: numéro sans frais

1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

KAWAI

Une marque de prestige
POUR UN SON DE GRANDE QUALITÉ



DES PIANOS DE PRESTIGE À PRIX ABORDABLES

Profitez d'un
RABAIS de
sur le prix
de détail
suggéré
par le
manufacturier
Modèle CX5

900\$

KAWAI

Aussi
RABAIS de
sur le prix
de détail
suggéré
par le
manufacturier
Modèle UST7

1200\$

KAWAI
(non illustré)

Venez
entendre
les nouveaux

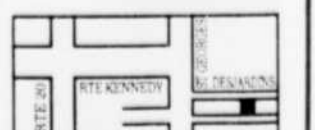
**CLAVIERS KAWAI
ÉLECTRONIQUES**
au prix spécial d'introduction

**MUSIQUE &
BEAUDOIN**

A PARTIR DE **495\$**

17, rue Desjardins,
Lévis
833-2141

- Plan mise de cote
- Plan de location avec option d'achat
- Livraison gratuite partout au Québec
- Techniciens compétents à votre service
- Cours de piano et d'orgue
- Pianiste conseiller à votre disposition



SCHTROUMPFER* NOUS!!



AU DEUXIÈME FESTIVAL DE LA BANDE DESSINÉE FRANCOPHONE À QUÉBEC

Quatre dessinateurs européens, six québécois, une exposition sur la pub par la b.d., Safarir qui vous caricature d'un trait, Mafalda et les Schtroumpfs, le Deuxième Festival de la bande dessinée francophone à Québec c'est bien plus que des « p'tits bonhommes ». C'est un événement à ne pas manquer.

Les dessinateurs européens • Sokal et *L'Inspecteur Canardo* • Pleyers et *Jhen* • Graton et *Michel Vaillant* • Walthery et *Natasha la petite hôtesse*.

Les dessinateurs québécois • Gaboury • André-Philippe Côté • Denis Goulet • Jacques Hébert • Mario Malouin • Jean Morin • Et d'autres encore...

Les dessinateurs dédicacent leurs œuvres, dessinent devant vous et vous exposent les secrets de leur art. Vous pouvez aussi bouquiner tout à souhait, la Librairie Pantoute étant sur place.

La publicité par la bande dessinée
Tout ce que la b.d. peut apporter à la publicité. Une exposition originale.

L'animation SAFARIR
L'équipe de SAFARIR vous montre les dessous de la revue et tient des sessions de caricatures. La victime, c'est vous. Jouez aux jeux « Devinez le dessin » (jeudi et vendredi à 20h00, samedi à 16h00) et « Complétez le dessin » (jeudi et vendredi à 19h00, samedi à 14h00) avec un dessinateur professionnel. Participez au concours de dessin. De nombreux prix offerts.

C'est Schtroumpfant
Les grands comme les petits seront heureux de s'amuser avec les Schtroumpfs et Mafalda, qui déambuleront sur la place.

HORAIRE DU FESTIVAL
mercredi 12 avril, de 14h00 à 16h30
jeudi et vendredi 13 et 14 avril, de 13h30 à 20h30
samedi 15 avril, de 10h30 à 16h30

* Suivez-nous!

LE FESTIVAL À

**PLACE
FLEUR
DE LYS**

**Coke
diète**

SAFARIR

LE SOLEIL

**Les
Cahiers**

**HOTEL
CLARENDON**

**LES
FEMMES**

**Co
Specialiste
du Style**

Cotenair prêt à investir \$1 million

Une petite compagnie d'aviation de Québec, Cotenair, compte sur la reprise des travaux à la Baie James pour prendre de l'expansion et investir près de \$1 million.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Le président de l'entreprise, M. Paul Lalancette, s'est adressé à l'Office national des transports pour obtenir les permis lui permettant d'exploiter des avions de type « Navajo » (cinq places), « Twin Otter » (15) et « Convoir » (50). L'Office doit

rendre une décision vers le mois de juillet.

M. Lalancette indique la demande a été formulée initialement en vue d'offrir des vols inolisés aux compagnies choisies pour bâtir les sous-postes de radar (les « Short Range Radar ») qui forment une ceinture au nord du pays, du Pacifique au Labrador, en passant par l'île de Baffin. D'autres transporteurs ont décroché ces

contrats et Cotenair se tourne maintenant vers les projets de la Baie James pour prendre l'expansion visée. Les avions de la compagnie serviraient au transport de matériel aussi bien que de passagers.

Si tous les contrats d'affrètement se matérialisent, les investissements approcheraient le million de dollars et le nombre d'emplois passerait de quatre à une douzaine, signale M. Lalancette. Cotenair, créée en décembre 1986, exploite déjà un service de fret et de passagers avec un « DC-3 ».

Hewlett Packard confie à Berclain la distribution mondiale du Moopi

La compagnie Hewlett Packard vient de signer une entente avec la jeune compagnie Berclain, de Sainte-Foy, pour distribuer partout dans le monde son logiciel d'ordonnancement de la production, le Moopi.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Cette entente suit de quelques mois à peine celle conclue avec un autre géant, AT&T, pour le marché nord-américain.

L'entente touche cette fois le marché mondial, et Hewlett Packard fait du Moopi l'un de ses trois seuls logiciels dans le secteur de l'ordonnancement de produc-

tion. La compagnie américaine ne garde en effet que trois « solutions » par secteur, indique Louis Tétu, vice-président marketing et opérations.

« Il est encore très tôt pour parler de chiffres, mais cette entente pourrait représenter des ventes de plusieurs millions », se borne-t-il à indiquer. C'est une perspective grisante pour la compagnie, dont le chiffre d'affaires est actuelle-

ment légèrement inférieur à \$1 million.

Le produit de Berclain a ainsi accès à un marché que la petite entreprise de Sainte-Foy n'aurait pas les moyens de couvrir efficacement. Grâce à son réseau, un géant comme Hewlett Packard est déjà en mesure d'offrir le service après-vente, sans lequel il est impensable d'imposer un produit.

Le Moopi est un logiciel qui permet à une entreprise manufacturière de coordonner tous les postes de travail et toutes les étapes de production en fonction du calendrier de livraison et de la disponibilité des ressources.

Ottawa doit renoncer aux sous-marins

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Pour l'ex-ministre Bernard Landry, aujourd'hui professeur d'économie à l'UQAM, le gouvernement de M. Mulroney va perdre toute crédibilité dans ses efforts de réduire son déficit budgétaire annuel s'il ne renonce pas à son projet de se doter de sous-marins à propulsion nucléaire.

M. Landry s'est dit convaincu que les gens vont difficilement accepter d'être davantage taxés et imposés, si le gouvernement commande ces sous-marins « pour de vagues questions de protection de l'intégrité territoriale ».

L'économiste croit qu'il est inévitable que le ministre des Finances, Michael Wilson, hausse les impôts et les taxes et réduise les dépenses du gouvernement. M. Landry se dit convaincu que l'on va imposer une taxe sur la valeur ajoutée (TVA). « Ce n'est pas la bonne façon de procéder, mais M. Wilson va la prendre. »

La bonne façon, explique-t-il, c'est d'imposer davantage et mieux les grandes corporations industrielles canadiennes, qui jouissent d'une situation privilégiée sur le plan de la fiscalité par rapport aux entreprises américaines. « Aux États-Unis, les entreprises sont plus imposées, et la Loi sur l'impôt est mieux appliquée dans ce pays que ne l'est le code criminel. »

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

CHEF-CUISINIER

Spécialiste en grillades

Gérance et inventaire de cuisine

Envoyer votre C.V. à:

Dépt 6312 - Le Soleil

390, St-Vallier Est

Québec, QC G1K 7J6

REPRÉSENTANT(E)S DES VENTES

Gamme complète de couvre-sols, division contrats.

Votre feuille de route montre clairement que vous vous y connaissez dans la vente et que vous faites preuve d'une forte motivation. Ces postes très en vue exigent des personnes décidées à ne viser que par l'excellence.

À titre de membre à part entière de notre service des ventes de Québec, vous ferez la promotion de nos produits auprès des contracteurs, architectes et institutions de la grande région de Québec.

Nous vous donnerons tout le soutien voulu et ce de façon constante, la rémunération proposée indique bien l'importance de votre contribution et comprend un salaire de base, une allocation d'automobile, des commissions sur les ventes ainsi que des avantages sociaux des plus intéressants.

Ne manquez pas une telle occasion de vous bâtir une carrière à la mesure de vos ambitions.

Faites parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à l'adresse suivante:

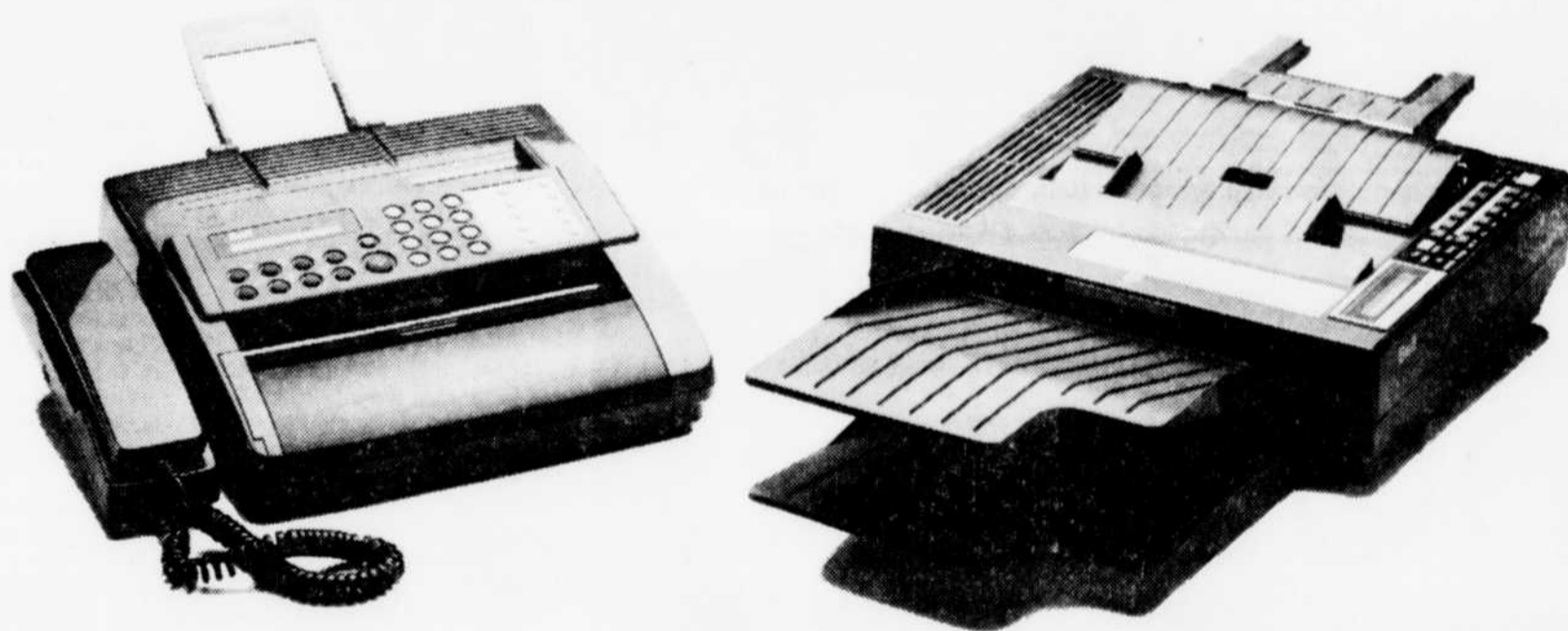
Directeur des ventes

Carpita Corporation

5500, boul. des Gradins, C.P. 66

Québec, QC G2J 1A1

LE DERNIER CRI, MAIS PAS DU DERNIER VENU.



Les télécopieurs IMAGEFAX

Bell présente les appareils ImageFax™, des télécopieurs à l'image de l'excellence Bell. Des télécopieurs rapides, compacts et performants qui assurent des copies d'une lisibilité exemplaire.

S'inscrivant dans la tradition de fiabilité Bell, les appareils ImageFax sont assortis d'un service exclusif qui permet, par un simple appel téléphonique, de diagnostiquer l'origine de tout problème, qu'il s'agisse de l'appareil ou de la ligne de transmission, et d'intervenir promptement. Une autre façon pour Bell d'assurer votre tranquillité d'esprit.

Ces télécopieurs, Bell les offre à prix concurrentiels et vous propose des modalités de paiement avantageuses, dont le Contrat à tarifs fixes.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les appareils ImageFax, il suffit de composer sans frais le **1 800 363-2919**.

L'efficacité passe par Bell^{MC}

Bell



présente
L'OPÉRATION COMMANDO!

Demain, entre 6 h et 9 h,
l'émission
GOOD MORNING QUÉBEC
sera diffusée exceptionnellement d'un point chaud de la circulation.

De plus, une douzaine de "SOLDATS" se feront un plaisir de vous remettre des "BEIGNES DUNKIN DONUTS", ainsi que votre quotidien **LE SOLEIL**

ENDROIT:

Intersection de la rue de la Couronne et de la Croix-Rouge

LE MONDE

Fin de l'enquête de la Chambre des représentants US

Wright accusé de violation des règles d'éthique

WASHINGTON (NYTNS, AFP, AP) — La commission de l'éthique de la Chambre des représentants, dont la longue enquête est sur le point de prendre fin, a décidé d'accuser le speaker (président) de la Chambre, le démocrate du Texas Jim Wright, d'avoir violé les règles d'éthique de la Chambre, a-t-on appris hier de sources démocrates au Congrès.

Selon ces sources, les enquêteurs en sont venus à la conclusion qu'un homme d'affaires ami de M.

Wright, M. George Mallick, promoteur immobilier à Fort Worth (Texas) qui avait intérêt à influencer le Congrès pour la promotion

de ses affaires, avait accordé des gratifications évaluées à plusieurs milliers de dollars à M. Wright et à sa femme.

Les règlements de la Chambre interdisent à un membre d'accepter des cadeaux de plus de \$100 de tout individu que ce membre soupçonne de pousser ainsi un intérêt personnel.

La commission ne s'est pas en-

core prononcée sur la nature de la sanction qu'elle entend recommander, mais tout indique qu'elle assènera un dur coup à M. Wright, battant en brèche tous les arguments qu'il avait avancés pour sa défense et selon lesquels toute violation des règles d'éthique qu'il aurait pu commettre ne serait que mineure et d'ordre technique.

L'avocat du président de la Chambre a indiqué qu'il s'attendait à ce que quelque 30 cas de violation de ces règles soient retenus contre son client.

La commission se réunit aujourd'hui pour mettre un point final à son rapport.

L'avenir politique de M. Wright, notamment sa place de speaker, semblent ainsi sérieusement menacés.

M. Wright, âgé de 66 ans, est membre de la Chambre depuis 1955 et ses fonctions de speaker en font le troisième personnage du pays après le président et le vice-président.

L'enquête de la commission a été déclenchée il y a dix mois sur une plainte d'un représentant ré-



Jim Wright, président de la Chambre des représentants.

publicain, M. Newt Gingrich, devenu depuis adjoint du chef de file de la minorité républicaine. La commission pourrait terminer son enquête à la fin de la semaine.

Gorbatchev lance un appel au calme dans la république agitée de Géorgie

MOSCOU (NYTNS, AFP, AP) — M. Mikhaïl Gorbatchev a appelé, hier, les Géorgiens à se montrer « responsables », en affirmant que les affrontements violents qui opposent dans leur république forcés de l'ordre et manifestants nationalistes « nuisent à la perestroïka et la démocratisation », en plus de répandre inutilement « le sang de citoyens innocents ».

Dans cet appel diffusé en Géorgie et rendu public par l'agence TASS, le numéro un soviétique se prononce pour la première fois publiquement sur les événements de Tbilissi pour dire sur un ton ferme : « Nous ne pouvons pas permettre qu'un coup soit porté aux intérêts de n'importe laquelle des républiques soviétiques, à la fraternité entre les peuples de l'URSS et à la cause du renouveau ».

« Réformer les relations inter-ethniques, ce n'est pas retailler les frontières ni briser la structure nationale de l'Etat soviétique », a encore dit M. Gorbatchev.

Le chef du Kremlin, s'adressant « aux coeurs, au civisme et au patriotisme » des Géorgiens, des « jeunes gens et des jeunes filles », a retracé les événements de Géorgie et évoqué la dispersion ce week-end par l'armée d'une manifestation qui a fait 19 morts, dont 13 femmes et jeunes filles.

Profonde peine

« Des irresponsables ont accentué la tension dans la république, des slogans antisoviétiques sont apparus, appelant à arracher la Géorgie de la famille des peuples soviétiques. Ces faux repères ont désorienté certains, provoquant des désordres. Des gens ont péri, le sang innocent a coulé, la douleur des mères est incommensura-

ble, notre peine est profonde », a-t-il dit.

M. Gorbatchev a souligné que des tentatives « patientes » ont été faites pour expliquer « le grand danger » de la voie choisie par certains en Géorgie.

Il affirmé que des problèmes complexes existent en Géorgie comme dans les autres républiques soviétiques, que ceux-ci seront résolus « en élargissant de façon conséquente les droits des républiques, de toutes les entités nationales en URSS, en leur rendant un contenu réel ».

Le numéro un soviétique a enfin rendu hommage à la « retenue manifestée par la classe ouvrière,

par la grande majorité des habitants de Géorgie durant ces jours difficiles ».

Et il a invoqué les traditions « humanistes » de ce peuple, son passé glorieux et sa contribution à l'histoire de l'URSS pour se déclarer certain « qu'il défendra la perestroïka, les valeurs socialistes communes, la fraternité et l'unité » des peuples de l'Union soviétique.

M. Zurav Zhankarashvili, un habitant de Tbilissi et membre du comité de surveillance du respect des droits humains, a qualifié le discours de M. Gorbatchev de « très sec » et a dit douter qu'il parvienne à calmer les tensions.

Dans son appel, M. Gorbatchev n'a offert aucune solution à la crise en cours en Géorgie, où le chef du Parti communiste local a offert hier sa démission, selon un porte-parole soviétique.

En Bref

Pan Am: une piste iranienne?

WASHINGTON (AFP) — L'enquête sur l'attentat contre un Boeing de la Pan Am qui a fait 270 morts en décembre dernier au-dessus de l'Ecosse, a abouti à une piste iranienne, a affirmé hier la chaîne de télévision américaine CBS, citant des sources proches des enquêteurs. Selon CBS, l'instigateur de l'attentat est un parent de Hafez Dalkamoni, incarcéré en Europe au moment de l'attentat. Ce suspect aurait remis à un passager, à son insu, l'engin qui a explosé alors que le Boeing se trouvait au-dessus de Lockerbie, en Ecosse. CBS, citant les mêmes sources, a identifié ce passager comme étant Khalid Jaafar, un étudiant américain d'origine libanaise, qui habitait dans le Michigan.

APEX+ 512 Ko, 10 MHz
1 lecteur 5 1/4 pouces
1 carte mono/graph
1 écran haute résolution
1 port série/parallèle/horloge
1 clavier
1 manuel DOS/BASIC

Garantie 1 an, pièces et main-d'oeuvre

EPSON

Apex EPSON

INCROYABLE \$995

SPECIAL SALON DE L'INFORMATIQUE JUSQU'AU 30 AVRIL

1100 651-1882
 SANS FRAIS
 1-800-463-5285
 3200, QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY

SOLDE PRINTANIER ELECTROLUX

En effet, Electrolux a réduit ses prix! Vous pouvez maintenant faire l'achat d'un aspirateur chariot ou vertical Electrolux et épargner l'incroyable somme de 200 \$! Ne ratez pas cette occasion!

LIMITED EDITION	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	DISCOVERY III
<p>Seulement 399 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Système bimoteur puissant *À la fois léger et résistant *Balai-moteur/base Omni-flo en "L" facile à manoeuvrer *Passe aisément d'un tapis à un plancher *Garantie complète Electrolux 	<p>Seulement 349 \$</p>

Plus de québécois choisissent un appareil de marque Electrolux de préférence à toute autre. Découvrez-en les raisons. Appelez sans frais au numéro indiqué ci-après pour commander votre Electrolux aujourd'hui.

PROFITEZ DE CETTE AUBAINE!

<input checked="" type="checkbox"/> Qualité Electrolux à un très bon prix	<input checked="" type="checkbox"/> Rabais de 200 \$	<input checked="" type="checkbox"/> Plans de financement (sur approbation du crédit)
<input checked="" type="checkbox"/> Aucun acompte	<input checked="" type="checkbox"/> Livraison directe à domicile	

APPELEZ SAN FRAIS LE 1-800-363-3372
 (Jeudi et vendredi entre 9 h et 21 h et samedi, entre 9 h et 18 h)

OU appelez la succursale Electrolux de votre voisinage pour une démonstration à domicile.

*Ces prix spéciaux sont offerts uniquement dans le cadre de notre programme de livraison directe. Frais de livraison et manutention : 15 \$. Cette offre prend fin le 7 mai 1989 ou jusqu'à épuisement des stocks et ne donne droit à aucun achat avec reprise.

300.001

SEARS VOUS INVITE À VENIR RENCONTRER CAROLYN WALDO

LA CHAMPIONNE OLYMPIQUE CANADIENNE QUI A REMPORTÉ DEUX MÉDAILLES D'OR LANCERA SA NOUVELLE GAMME DE TENUES SPORT

JEUDI LE 13 AVRIL 1989
 DANS LE RAYON DES FEMMES SPORT DES MAGASINS SEARS

PLACE LAURIER
 de 13 h à 14 h
FLEUR DE LYS
 de 15 h à 16 h

C'EST UN RENDEZ-VOUS!

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

**QUÉBEC, PLACE FLEUR DE LYS, 529-9861,
 SAINTE-FOY, PLACE LAURIER, 658-2121.**

Les réformistes hongrois voient leur aile renforcée au sein du PC

BUDAPEST (Reuter, AFP) — Le Parti communiste hongrois s'est débarrassé hier de son chef de l'idéologie, Janos Berecz, et de son principal administrateur, Janos Lukacs, dans le cadre d'un remaniement du bureau politique.

Cette décision réduit le nombre d'éléments conservateurs au sein de la direction nationale du parti et semble destinée à prévenir toute tentative de scission de la part des réformateurs. Elle renforce en tout cas la position du numéro un du PC, Karoly Grosz, chef de file des tenants de la *perestroïka* à la hongroise.

Le comité central, réuni à huis clos à Budapest, a également procédé à l'élection de deux nouveaux membres au sein du bureau politique, le chef du parti de Budapest, M. Mihaly Jasso, considéré comme proche de M. Grosz, et M. Pal Vastagh, secrétaire du comité du parti du département de Csongrad (sud-est de la Hongrie).

Le comité central a en outre été élargi à 118 membres (au lieu des 108 actuels) et — procédé inhabituel — il a ensuite confirmé par un vote dans leurs fonctions M. Grosz et les membres du bureau politique. Cette plus haute instance du PC compte désormais 9 membres au lieu de 11 jusqu'à présent.

Outre M. Berecz, le comité central a décidé le départ du bureau politique du ministre de la Santé, Mme Judith Csehak, ainsi que de M. Janos Lukacs, qui demeure secrétaire du comité central, et de M. Istvan Szabo, président du conseil des coopératives, considéré comme trop rigide à

parti en mai dernier, en remplacement de Janos Kadar.

M. Berecz, qui passait à l'origine pour un conservateur — il était notamment en 1986 l'auteur du dernier livre sur le soulèvement d'octobre 1956 qui défendait des positions ultra-conservatrices — semble avoir perdu la confiance du parti à la suite de ses nombreuses volte-faces idéologiques.

Lors de la réunion du Comité central qui a décidé de l'introduction du multipartisme en Hongrie, le 11 février dernier, M. Berecz s'est contre toute attente rallié à M. Imre Pozsgay, ministre d'Etat et représentant de l'aile la plus réformiste au sein du parti.

l'heure où la Hongrie s'est engagée dans un vaste programme de réformes politiques et économiques.

Avec le départ de M. Berecz du bureau politique, M. Grosz a pu renforcer sa position, estiment les observateurs. L'idéologue du parti a en effet été un adversaire du chef du PC dans la lutte pour la prise de pouvoir. M. Grosz a accédé au poste de numéro un du PSHO lors de la conférence du

L'OTAN rejette une offre de l'Est

BERLIN-EST (AFP, Reuter) — Les pays du Pacte de Varsovie ont proposé officiellement hier à l'OTAN l'ouverture de négociations séparées sur les armes nucléaires à courte portée (SNF) en Europe, mais cette proposition a été rejetée dans la journée même par l'Alliance atlantique.

Dans une déclaration publiée à l'issue de la réunion régulière du comité des ministres des Affaires étrangères du Pacte à Berlin-Est, ces derniers suggèrent d'entamer dès maintenant des « consultations spéciales » pour préparer ces négociations en vue « d'une réduction et d'une élimination par étapes des armes tactiques ».

Ils estiment que leur modernisation, telle que souhaitée par

Londres et Washington, « déstabiliserait la situation stratégique en Europe ».

Des négociations sur les SNF ont été proposées à plusieurs reprises par le camp socialiste et encore tout récemment par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze.

L'OTAN détient officiellement 88 lanceurs de fusées sol-soi de 110 km de portée presque tous installés en RFA. Le Pacte

de Varsovie, de son côté reconnaît avoir déployé 1.608 lanceurs de fusées de 58 à 120 km de portée selon les modèles.

En visite à Washington où il s'est entretenu hier avec le président George Bush, le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner, a rejeté la proposition du Pacte de Varsovie, affirmant que la principale priorité devait être donnée aux armements conventionnels.

Un peu plus tôt dans la journée, des diplomates occidentaux en poste à Bruxelles, siège de l'OTAN, avaient affirmé que l'Alliance atlantique allait étudier la proposition de l'Est, mais n'allait pas nécessairement l'accepter.

En Bref

■ Bush nomme Truly à la NASA

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush a annoncé hier la nomination de l'ancien astronaute Richard Truly au poste d'administrateur de l'agence spatiale américaine (NASA), en remplacement de M. James Fletcher, démissionnaire. Si sa nomination est confirmée par le Sénat, l'amiral Truly, 51 ans, actuel administrateur associé pour les vols spatiaux, deviendra le premier astronaute à diriger la NASA. Il y travaille depuis 20 ans et a notamment supervisé, depuis la catastrophe de *Challenger* en janvier 1986, le programme d'amélioration des fusées d'appoint des navettes.

■ Reddition de 4 guérilleros

OSHIKANGO, Namibie (AFP) — Quatre guérilleros de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) se sont rendus dans la soirée d'hier aux casques bleus des Nations unies à Oshikango, près de la frontière angolaise, dans le nord de la Namibie. Les quatre combattants sont les premiers à se rendre conformément à l'accord signé dimanche par l'Afrique du Sud, Cuba et l'Angola, et prévoyant le renvoi en Angola de quelque 1.900 guérilleros qui seraient entrés en Namibie depuis l'Angola à partir du 1er avril. Les quatre hommes portaient des vêtements civils et n'étaient pas armés.

■ L'ETA frappe

MADRID (AFP) — L'assassinat hier matin dans la banlieue de Bilbao (Pays basque) d'un sergent de la Garde civile (gendarmerie) constitue le premier attentat mortel depuis la fin de la trêve annoncée le 4 avril dernier par l'organisation séparatiste basque ETA et marque un retour en force de l'ETA sur le terrain de la « lutte armée ». Quelques heures après que l'ETA eut revendiqué dans la nuit de mardi à mercredi la série d'attentats aux colis piégés qui ont fait deux blessés graves et le plasticage d'une voie ferrée, deux jeunes hommes ont blessé mortellement de plusieurs coups de feu un sergent de la Garde civile de 51 ans qui se rendait à son service à Las Arenas.

UN SERVICE DE MESSAGERIES PEU CONNU VOUS OFFRE UN MOYEN D'ÉCONOMISER PEU ORDINAIRE C'EST L'INGÉNIOSITÉ MÊME

CANPAR. Ça vous dit quelque chose? Non? C'est bien ce qu'on pensait. Pourtant, pendant que les autres se vantaient, nous, on travaillait fort! Des milliers de livraisons chaque jour, depuis 12 ans, à des entreprises comme la vôtre, partout au Canada. Et ce n'était que le commencement!

VOICI CANPAR SELECT. Le concept de messageries le plus intelligent et le plus économique qui soit offert au Canada, aujourd'hui. Un concept ingénieux qui donne des résultats, des résultats nets. Il s'agit juste de savoir quand penser vite, et quand y penser à deux fois.

LA SÉLECTIVITÉ. Parmi tous les colis, pochettes et documents, beaucoup, avec juste raison, exigent un service — première classe — au prix fort, mais bien d'autres, pas. C'est là qu'il vaut la peine d'y penser à deux fois.

LA RAPIDITÉ VOULUE. À TOUS COUPS. Que ce soit ici en ville, ou presque n'importe où au Québec et en Ontario, nous livrons votre envoi — bien à temps — le lendemain. Ou encore, de votre porte jusqu'à Vancouver en 2 jours ouvrables seulement. C'est une promesse inconditionnelle: un appel téléphonique et nous vous rembourserons, sans histoires. Tout ça, pour environ la moitié du prix que vous payez probablement maintenant.

L'INGÉNIOSITÉ, ÇA PAYE. En voici la preuve, noir sur blanc. Des économies pouvant atteindre 50% pour les documents, les pochettes et les colis. (Dans notre exemple, un envoi de 15 lb livré à destination, presque n'importe où au Québec et en Ontario.) Des économies sans précédent, hein? N'est-il pas enfin temps d'appliquer votre ingéniosité à vos résultats nets?

SELECTLETTER
4,99\$
AU LIEU DE: 10,49\$



SELECT POUR COLIS
9,50\$
AU LIEU DE: 18,74\$

SELECTPAK
NOTRE TAUX
UNIFORME
5,99\$
AU LIEU DE: 10,49\$
ET PLUS

877-0888

DE L'EXTÉRIEUR

1(800)463-2373

CANPAR

LES MESSAGERIES DÉGOURDIÉS.

LE SOLEIL

ABONNEMENT
647-3333

Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362

Heures d'affaires:

Lundi au vendredi: 7h à 17h30

Samedi et dimanche: 8h à 12h



Attentat meurtrier en Ulster

Une camionnette piégée a explosé hier près d'un poste de police de Warrenpoint, en Irlande du Nord, tuant une femme et blessant 30 autres personnes. La police n'avait reçu aucun avertissement préalable et n'avait donc pas fait évacuer les lieux.

L'aide française au Liban enfin acceptée par toutes les parties

BEYROUTH (AFP, AP) — Les bombardements à Beyrouth ont fait hier 12 morts alors que l'aide humanitaire de la France a été finalement acceptée par le camp pro-syrien après que Paris eut indiqué son soutien aux efforts arabes pour un règlement au Liban.

Le pays depuis l'indépendance obtenue de la France en 1943.

Aide acceptée

Cependant, les modalités de l'arrivée des bateaux français et notamment le choix de leurs ports d'ancrage reste à déterminer.

Le littoral du « pays chrétien », où se trouvent notamment les ports de Beyrouth et Jounieh, sont soumis à des bombardements quotidiens, alors que les trois autres ports légaux du Liban — Tyr, Saïda et Tripoli — sont situées dans des régions sous contrôle de l'armée syrienne ou de ses alliés.

Des duels d'artillerie entre les brigades du général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises (FL), qui tiennent le « pays chrétien », et l'armée syrienne et ses alliés, essentiellement musulmans, qui l'encerclent, ont fait 12 morts et 41 blessés hier.

Le général Aoun, soulignant que les affrontements avaient réduit le Liban à « un cadavre dans un cercueil », a demandé aux États-Unis et à l'Union soviétique

d'aider à mettre fin aux combats qui se poursuivent en dépit de l'appel au cessez-le-feu lancé la semaine dernière par la Ligue arabe.

Au moins 192 personnes ont été tuées et 788 blessées, en grande majorité des civils, dans les affrontements au Liban depuis le 14 mars, date de la proclamation par le général Aoun, chef du gouvernement de militaires chrétiens, du début de « la guerre de libération contre l'occupation syrienne ».

La guerre civile au Liban, qui entre aujourd'hui dans sa 15e année, a fait, selon les estimations des autorités, plus de 150,000 morts. Mais, selon les bilans non officiels, ce chiffre est nettement en deca de la réalité. À l'origine du conflit: les craintes chrétiennes face au pouvoir croissant des combattants palestiniens et les exigences musulmanes d'un partage plus équitable du pouvoir avec les chrétiens, qui dominaient

le cabinet libanais à majorité musulmane appuyé par la Syrie a accepté hier l'aide française. Le chef de ce gouvernement, M. Salim Hoss, a déclaré qu'il accueillait favorablement l'aide française et qu'il examinait les mesures pratiques pour assurer son entrée au Liban et sa distribution.

Le secrétaire d'Etat français à l'Action humanitaire, M. Bernard Kouchner, se trouve à Beyrouth depuis mardi et a rencontré une nouvelle fois hier les chefs des deux gouvernements rivaux libanais, pour débloquer l'arrivée des navires d'assistance française au Liban.

Le gouvernement Hoss avait refusé mardi l'aide humanitaire française destinée aux régions du pays sous son contrôle « tant que la France ne clarifie pas sa position » sur le Liban.

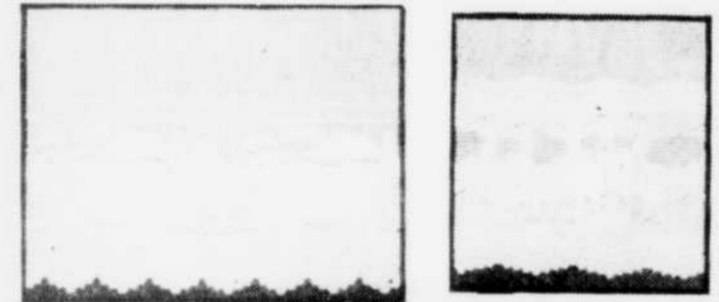
Cette aide a été acceptée « sans conditions » par le général Aoun qui a toutefois souligné hier qu'il n'en était « pas demandeur ».

FABRICVILLE

DÉPARTEMENT COMPLET DE DÉCORATION INTÉRIEURE

DENTELLES EUROPÉENNES — RIDEAUX CAFÉ

Choisies parmi la plus grande sélection canadienne de dentelles café d'entretien très facile. Polyester ou poly/coton, en blanc et ivoire: 12", 24" et 36".



Toute notre collection de

DENTELLES

60" et 108" Rég. jusqu'à 49,98 **25%** de rabais

VÉNITIENS 1"

Blanc, ivoire, rose, gris

Maintenant	Maintenant
20x45 5,99	24x64 9,99
22x45 6,99	27x64 12,99
24x45 7,99	30x64 14,99
27x45 8,99	32x64 15,99
30x45 9,99	36x64 16,99
32x45 9,99	38x64 18,99
36x45 11,99	48x64 22,99
38x45 12,99	60x64 27,99
48x45 15,99	Porte-patio 75x64 69,99

ÉPARGNEZ 25 à 40%

du prix manufacturier sur nos stores verticaux

DRACO — VERTIBEC — VERTICAL PLUS — FABER

ÉPARGNEZ JUSQU'À **10\$** le mètre

Rég. 9,98 - 27,98

Spécial **7⁹⁹ - 17⁹⁹** m

Le plus grand distributeur de tentures et tissus au Canada. 120 magasins à travers le Canada. Meilleure qualité, meilleurs prix!

PLACE LAURIER
3e étage sur la Promenade
1505, RUE D'ESTIMAUVILLE
GIFFARD

651-3489
661-6128

Des économies pour la belle vie!

Forfaits Vacances Tilden

depuis **179000\$*** par semaine!

D'un océan à l'autre, dans plus de 100 villes, les bureaux Tilden participants vous offrent ce forfait économique de 7 jours qui comprend 1 050 kilomètres sans frais supplémentaires.

Vous avez seulement à réserver 14 jours à l'avance. Climatisation et plus grosses voitures disponibles également: les tarifs sont un peu plus élevés.

La voiture doit être rapportée au bureau où elle a été louée.

*Ce tarif s'applique aux locations commençant au plus tard le 11 juin 1989. À compter du 12 juin, le tarif sera de 199,00\$ par semaine.

Réservez vite!

1-800-361-5334



Nissan Micra

On s'affaire à vous plaire.

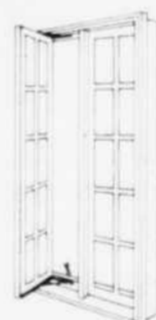
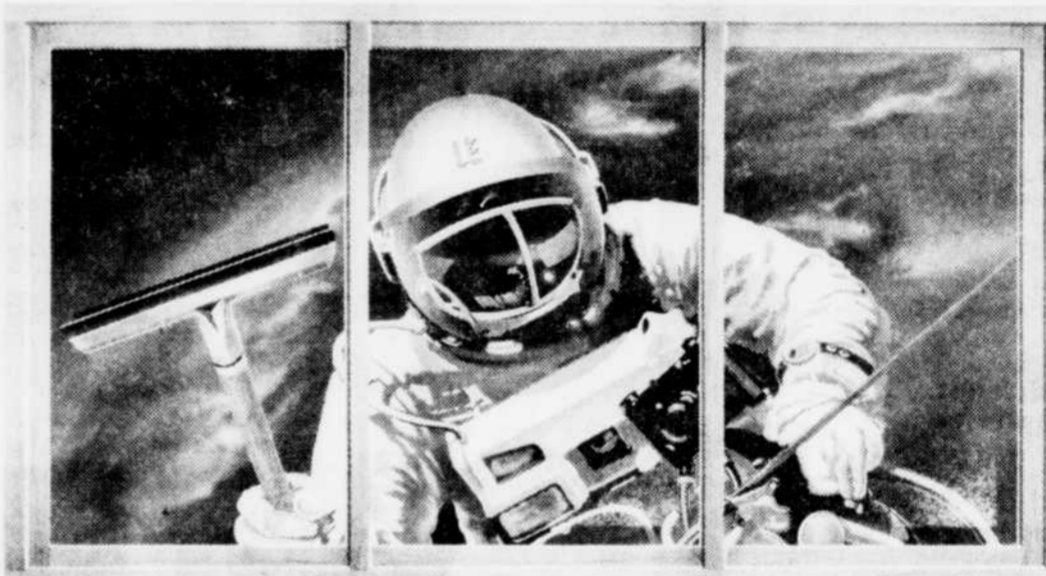
TILDEN

● A l'extérieur du Canada Nos affiliés internationaux offrent aussi d'excellents forfaits vacances. Appelez Tilden pour tous les détails et réserver. ● Grands Voyageurs Tilden récompense les membres Canadien Plus et d'autres programmes. ● Non-Fumeurs Plusieurs bureaux Tilden offrent des voitures sans odeur de tabac. ● Téléphones cellulaires Disponibles dans les bureaux participants. ● Voitures Tilden loue plusieurs marques et modèles et met en vedette les voitures Nissan.

LA TECHNOLOGIE

Avec les portes et fenêtres ÉLITE, vous bénéficiez d'une technologie visiblement en avance. En effet, les raffinements techniques des produits ÉLITE répondent aux besoins d'aujourd'hui. Mais surtout, ils sont pensés sur mesure pour durer, quelles que soient les conditions... de demain!

De conception et de fabrication d'avant-garde, les produits ÉLITE vous assurent une isolation supérieure, un entretien facile, une finition de la plus haute qualité et un design élégant. C'est pourquoi nous sommes fiers d'offrir l'un des meilleurs services à la clientèle de l'industrie.



LES FENÊTRES À BATTANTS VISIBLEMENT EN AVANCE

• La construction structurale (non modulaire) assure une précision remarquable au produit et permet une installation plus rapide • Le bois jointé donne une solidité et une finition supérieures • L'ensemble de coupe-froid double crée une chambre d'air isolante qui devient réfractaire aux infiltrations et qui ne retient pas l'eau.

Venez rencontrer nos conseillers spécialisés.
• 985, route Laqueux, Saint-Etienne de Lauzon (418) 831-4685
• Centre Métrobec, 2700, Jean-Perrin, suite 102 (418) 843-5987
• Siège social, 264, rue Demers, Saint-Gilles (418) 888-4342 / (418) 692-2623 de Québec 1-800-463-1955 de l'extérieur

LE ÉLITE
Des portes - des fenêtres des produits pensés sur mesure.

Deux paires de lunettes pour le prix d'une!

- Qu'elle soit pour vous... ou pour votre meilleur ami...
- Ceci n'est ni un escompte, ni une vente, mais représente plutôt la politique permanente des prix des LUNETTERIES NEW LOOK



QUÉBEC
Place Fleur de Lys
Tél.: 529-2141

SAINTE-FOY
Place de la Cité
Tél.: 654-1492

LÉVIS
95, Route Kennedy
Tél.: 833-1131

ÉGALEMENT À:
MONTREAL (5)
SHERBROOKE
TROIS-RIVIERES
GATINEAU
CHICOUTIMI

Les restes du tsar Nicolas II auraient été retrouvés il y a 10 ans

MOSCOU (AFP, Reuter) — La fosse où ont été jetés en 1918 les corps de Nicolas II, le dernier tsar de Russie, et des membres de sa famille, a été retrouvée il y a 10 ans près de Sverdlovsk, dans l'Oural, mais le secret en avait été soigneusement gardé, a assuré un écrivain soviétique, Gueli Riabov, dans une interview publiée hier par l'hebdomadaire les *Nouvelles de Moscou*.

L'interview est accompagnée d'une photographie représentant un crâne « identifiée par Riabov » comme étant celui de Nicolas II.

Gueli Riabov, un ancien responsable de la milice reconverti dans des activités littéraires, explique comment il a mené son enquête pendant plusieurs années. Il indique notamment avoir recueilli les témoignages des descendants de Iakov Yourovski, un responsable de la Tcheka (police politique) qui procéda, dans la cave d'une demeure d'Ekaterinbourg, la future Sverdlovsk, à l'exécution de l'ensemble de la famille impériale dans la nuit du 16 au 17 juillet 1918.

On pensait jusqu'ici que les corps de Nicolas II et de ses proches avaient été transportés à proximité d'une mine proche d'Ekaterinbourg où ils avaient été découverts en morceaux, dissout avec de l'acide et ensuite enfouis.

Telle était du moins la conclusion d'un enquêteur du nom de Sokolov qui avait mené l'enquête sur le massacre de la famille im-

periale, un an après le drame. Il avait même retrouvé des boutons de vêtements qui appartenaient à la famille impériale, ainsi que les restes du chien préféré d'une des tsarines.

Profitant de la volonté du président Mikhaïl Gorbatchev d'éliminer tous les « points d'ombre » emmaillant l'histoire soviétique, Gueli Riabov donne un compte rendu détaillé de son enquête dans les éditions d'avril et mai des *Nouvelles de Moscou*. « Ces événements se sont produits et les gens ont le droit de le savoir », écrit-il.

Un autre endroit

Riabov affirme que Yourovski se débarrassa en fait des cadavres de la famille impériale russe dans un autre endroit.

La mine ne convenant pas pour faire disparaître les cadavres même avec l'explosion de grenades, Yourovski décida, toujours selon Riabov, de ramener son chargement macabre, qui se trouvait à bord d'un camion, en direction d'Ekaterinbourg. Le camion



Le crâne de Nicolas II, selon Riabov.

s'embourba, le secteur étant particulièrement marécageux.

Yourovski décida alors de déshabiller les corps et de les jeter dans une fosse. Il avait auparavant donné l'ordre de défigurer les cadavres à coups de crosse et de jeter de l'acide sulfurique sur les corps.

Pour Riabov, l'identification

des corps retrouvés en 1979 dans cette fosse « n'était pas difficile, même pour moi ». L'écrivain en voit pour preuve le nombre des cadavres, onze, le caractère des blessures, les prothèses dentaires « souvent décrites dans les recherches à l'étranger » et « les restes de bocaux en céramique » contenant de l'acide qui avaient été brisés sur les corps. La majorité des os étaient cependant intacts, l'acide ayant été aspiré par la terre.

L'ancien tsar fut liquidé en même temps que tous les siens : sa femme, son fils, le tsarévitch Alexei, et ses filles.

Interrogé hier à ce sujet, le porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a indiqué que les révélations des *Nouvelles de Moscou* n'avaient rien à voir avec la visite que doit effectuer en URSS la reine Elizabeth II d'Angleterre, dont le principe a été retenu lors du récent séjour à Londres de Mikhaïl Gorbatchev.

La famille impériale russe des Romanov est liée à la famille royale d'Angleterre. Alors que le prince Philip visitait en 1973 les tombes des premiers Romanov,

lors d'un voyage en URSS, le président soviétique Nikolai Podgorny avait cru spirituel de lui déclarer : « Vous savez, nous nous en

sommes débarrassés ». Le prince Philip avait répliqué : « Vous savez, c'étaient des membres de ma famille ».

SALON INFORMATIQUE/AFFAIRES DE QUÉBEC 1989

Conférence



Monsieur Denis Chouinard

Dans le cadre du Salon Informatique/Affaires de Québec 1989, au Centre Municipal des Congrès, MM. Denis Chouinard, du Centre C.F.A.O. et Jean-Marc Bisson, TéléMécanique Canada, feront une conférence sur Le Grafcet/Gemma et les automates programmables.

Date: Vendredi 14 avril 1989, 18h à 19h

Endroit: Salle Gameau

N.B. Le billet d'entrée au Salon permet l'accès aux conférences

CQIP/PRODUITS MÉCANIQUES

Centre québécois pour l'informatisation de la production

CONFÉRENCES CQIP/OMDEQ CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS



M. Réjean Dancause

Dans le cadre du Salon Informatique/Affaires de Québec 1989, Monsieur Réjean Dancause, de la firme Samson Bélier inc. sera conférencier les 14 et 15 avril 1989 et traitera de « La gestion de l'informatique » outil stratégique.

14 avril: Thème: Informatique et conseils stratégiques. Heure: 10h10 à 10h50, à l'intention des PDG et vice-présidents, directeurs des systèmes d'information et agents commerciaux.

15 avril: Thème: Informatique et conseils à la PME. Heure: 12h10 à 12h40, à l'intention des chefs de PME, secteurs manufacturiers, commerciaux et services.

N.B. Le billet d'entrée au Salon permet l'accès gratuit aux conférences.

CQIP/PRODUITS MÉCANIQUES Centre québécois pour l'informatisation de la production

Branchez-vous sur **PILOTE AUTOMATIQUE** avec Jean Pilote!

DEMAIN à 6h00 et 9h00 du lundi au vendredi

C/M 98

Branchez-vous sur **PILOTE AUTOMATIQUE** avec Jean Pilote!

MATIN à 6h00 et 9h00 du lundi au vendredi

C/M 98

Branchez-vous sur **PILOTE AUTOMATIQUE** avec Jean Pilote!

ESTRADA entre 6h00 et 9h00 du lundi au vendredi

C/M 98

Branchez-vous sur **PILOTE AUTOMATIQUE** avec Jean Pilote!

LA PORTE entre 6h00 et 9h00 du lundi au vendredi

C/M 98

PRÊT À GAGNER GROS?

5% DE RABAIS

1% DE RABAIS

2% DE RABAIS

REMBOURSEMENT COMPLET DU PRÊT PERSONNEL

1/4% DE RABAIS

3% DE RABAIS

4% DE RABAIS

1/2% DE RABAIS

ON VOUS DONNE LES MOYENS

Bénéficiez d'un rabais d'intérêt de 1/4% à 5% de votre prêt personnel. Pour chaque tranche de 5 000\$ d'un nouveau prêt personnel à taux fixe ou variable, vous recevrez une lettre mystère qui vous donnera droit à une réduction de votre taux d'intérêt allant de 1/4% jusqu'à 5%*. Vous êtes assuré(e) de gagner au moins 1/4% de rabais!

Gagnez l'un des 5 remboursements complets de votre prêt personnel**. Pour chaque tranche de 5 000\$ d'un nouveau prêt personnel à taux fixe ou variable, vous recevrez aussi un bulletin de participation au tirage de cinq (5) remboursements de prêts. Faites vite! Cette offre se termine le 28 avril 1989 (inclusivement).

* Ces rabais ne sont pas cumulatifs.
** Remboursement maximum par personne: 25 000\$.
Les règlements complets du concours sont disponibles dans toutes les succursales de la Banque Laurentienne. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion en cours.

JUSQU'AU 28 AVRIL

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

1150, Cartier
Québec G1R 2S7

3333, Clémenceau
Beauport G1C 5R9

999, De Bourgogne
Ste-Foy G1W 4S6

4605, de l'Auvergne
Neufchâtel G2C 1H7

ÉDITORIAL

Relents de duplessisme

L'opposition péquiste a rendu publique, il y a quelques jours, la liste des 111 nominations du gouvernement Bourassa, illustrant la mainmise du Parti libéral du Québec sur l'appareil administratif.

Tous les gouvernements assoient leur autorité en affectant des « amis du régime » à certains postes importants, pour s'assurer que les orientations gouvernementales soient bien transmises et suivies.

Il ne s'agit donc pas tant de comptabiliser, en vrac, les nominations de sous-ministres et le nombre de sièges aux conseils d'administration de sociétés, de régies ou de commissions gouvernementales, comme le Parti québécois l'a fait, que de soupeser l'importance stratégique des postes qui ont été réservés dans la haute fonction publique pour des gens venus de la filière libérale.

À certains égards, le gouvernement Bourassa nous a ramenés, à ce chapitre, à l'époque du duplessisme. La nomination la plus significative est d'ailleurs passée relativement inaperçue dans l'opinion publique: celle de M. Renaud Caron, en 1987, au poste de Secrétaire général associé aux emplois supérieurs.

M. Bourassa a alors remis la responsabilité directe des promotions et mutations des plus hauts fonctionnaires de l'État entre les mains d'un organisateur politique. La manoeuvre était proprement scandaleuse.

À un autre niveau, le premier ministre a, par exemple, installé, à contrat, un avocat de la pratique privée, au poste névralgique de sous-ministre à la Justice. Il y a là, à tout le moins, un sujet d'inquiétude.

La filière libérale a fourni, d'autre part, pas moins de vingt et un sous-ministres et sous-ministres adjoints depuis 1986, soit le sixième du nombre total de ces hauts commis de l'État. Le premier ministre a donc un message dans presque chaque ministère. Il faudrait interroger la compétence et le sens de l'éthique professionnelle de chacun en particulier.

Le PQ reprochera par ailleurs au gouvernement Bourassa de s'être aussi assuré d'une bonne emprise sur Hydro-Québec par le choix d'un président, ami du premier ministre, M. Richard Drouin, et la nomination de plusieurs nouveaux membres « sûrs » au conseil, ce qui était tout à fait normal.

M. Bourassa a toutefois fait de même, autant à la Commission de protection du territoire agricole, à la Société des alcools, à la Commission municipale... Partout, de façon systématique, où il voulait s'assurer de ne pas recevoir de croc-en-jambe dans des dossiers controversés.

À un niveau inférieur, on retrouve les nombreuses nominations par complaisance. S'il est justifié que le gouvernement puisse compter sur un délégué général à Paris ou à Londres qui partage ses objectifs, des affectations comme celle d'un Émile Genest, à Los Angeles, pour payer une dette de parti, sont inadmissibles.

Les membres du PLQ ont exercé une pression énorme sur le bureau du premier ministre pour que le parti investisse la machine administrative. Des milliers de partisans espéraient aussi une marque personnelle de reconnaissance pour leur travail, ne serait-ce que symbolique, ou mieux, des contrats pour des services professionnels.

M. Bourassa a mal résisté à ces pressions.

Mais ce qu'il faut surtout mesurer, c'est l'appropriation partisane de l'appareil administratif. Le gouvernement Bourassa est déjà rendu très loin, trop loin dans cette voie, à la fin d'un premier mandat. On sent déjà des relents de duplessisme.

J.-JACQUES SAMSON

Bilingue, vous dites?

Heureusement que les francophones canadiens apprennent l'anglais et le parlent. Parce que s'il fallait compter sur les anglophones du pays, le bilinguisme canadien serait une farce.

Cela, le dernier rapport annuel du commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, le démontre bien. Dans certaines des provinces canadiennes, les parents francophones peuvent parfois compter sur quelques classes pour prolonger l'illusion que leurs enfants pourront conserver intacte la langue de leurs parents, mais ce n'est qu'une illusion. Dans une mer anglophone, pour survivre, on s'adapte au milieu ambiant.

Trois provinces canadiennes, la Saskatchewan, l'Alberta et le Québec ont adopté des législations touchant la langue de leurs minorités, en 1988, mais seule la loi 178 québécoise a soulevé des tollés. L'anglais n'est pourtant pas en danger au pays. L'indignation de nos compatriotes correspond à leur humiliation que comprenait, l'an dernier, le commissaire aux langues. Celle des francophones qui doivent mendier le privilège d'obtenir des services dans leur langue, même auprès d'agences et de services relevant du gouvernement fédéral, on l'ignore.

Le phénomène que décrit M. Fortier est bien connu: plusieurs fonctionnaires de langue anglaise ont pris des cours de français, ce qui leur a valu une prime au bilinguisme. Mais, avec le temps, leur bilinguisme s'est érodé. C'est que, dans un groupe multilingue, les francophones qui connaissent l'anglais opèrent facilement pour cette langue si l'anglophone du groupe éprouve quelques difficultés à suivre la conversation. C'est stupide, mais c'est ainsi: le document de M. Fortier illustre abondamment notre complaisante compréhension.

M. Fortier souligne que les provinces ont tort d'attendre que les tribunaux leur imposent leur interprétation des lois pour adopter des mesures favorisant leurs minorités. Ce sont les élus qui font les lois, rappelle-t-il, avec raison.

Au Québec, les anglophones intelligents apprennent le français comme ailleurs les francophones qui veulent survivre, se mettent à l'anglais. Mais le jeune anglophone de la Gaspésie ou de l'Estrie ne quittera pas nécessairement sa région pour des raisons linguistiques. Son compatriote de langue française de Welland, en Ontario, lui, n'a pas le choix s'il souhaite gagner sa vie dans la langue de ses parents.

MARTINE CORRIVAUULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur:
ROBERT NORMAND

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:
CLAUDE GRAVEL

Directeur de l'information:
DENIS ANGERS

Vice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN

Directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSON

Bébé McPherson voit le jour sur la 20... dans l'auto de ses parents



Point de vue

La dérogation, un moyen garanti?

par HENRI BRUN

Le premier ministre du Québec, Monsieur Bourassa, a fait savoir la semaine dernière que le Québec n'abandonnerait jamais le pouvoir qu'il possède actuellement de déroger à certains droits de la Charte canadienne des droits. La collectivité québécoise, selon le premier ministre, ne saurait abandonner son sort culturel aux mains de la majorité qui compose le Canada. Et il ajoutait que la Constitution, de toute façon, ne permet pas que le Canada puisse sans le consentement du Québec priver celui-ci de son pouvoir de dérogation.

Sur le premier point le premier ministre a bien raison. L'avènement d'une Charte canadienne des droits signifie essentiellement, dans notre genre de société, que le pouvoir politique de choisir entre des valeurs en elles-mêmes également légitimes se trouve désormais confié aux cours de justice. Or dans le régime fédératif canadien, le pouvoir judiciaire se trouve très centralisé et, par conséquent, dominé par la majorité canadienne. Le pouvoir de déroger à la charte vient donc en quelque sorte atténuer un peu cette situation, en permettant aux législatures provinciales de rétablir dans certains cas la démocratie parlementaire. L'Assemblée nationale a ainsi pu, par ce moyen de la dérogation, faire primer récemment l'intérêt culturel du Québec sur une conception de la liberté

d'expression, défendue par la Cour suprême du Canada, selon laquelle la publicité commerciale se situe sur le même pied que le droit de critiquer ses gouvernants... Le droit de déroger à la Charte canadienne est énoncé à l'article 33 de la Constitution de 1982. Cet article pourrait-il être abrogé? Par qui et avec quelles conséquences pour le Québec?

Pour abroger l'article 33, il faudrait que soit utilisée la procédure générale d'amendement constitutionnelle prévue à l'article 38 de la Constitution de 1982. Cette procédure est celle qui requiert l'accord du fédéral et de sept provinces représentant 50 pour cent de la population du Canada. C'est donc dire que l'article 33, la clause de dérogation, pourrait effectivement être abrogée, et cela sans l'assentiment du Québec.

Le paragraphe troisième de l'article 38 prévoit toutefois que les trois provinces qui auraient refusé de souscrire à un amendement constitutionnel pourraient aussi, dans certains cas, se soustraire à l'application de cet amendement. Ces provinces exerceraient alors ce qu'on appelle le droit de retrait. Ce droit existe dans les cas où il s'agit d'un amendement... «dérrogatoire à la compétence législative, aux droits de propriété ou à tous autres droits ou privilèges d'une législature ou d'un gouvernement provincial... Il s'exercerait, dans le cas du Québec, par le moyen d'une résolution en ce sens votée par une majorité de tous les membres de l'Assemblée nationale.

Il ne s'agit donc pas d'un droit

de veto: aucune province, y compris le Québec, n'a à elle seule le pouvoir d'empêcher l'élimination de l'article 33. Il s'agit plutôt, pour une province, de la possibilité de se soustraire dans certains cas et sous certaines conditions à l'application d'une modification constitutionnelle qui ne lui convient pas, sans pour autant empêcher le reste du Canada d'évoluer dans le sens voulu par la majorité. Par contre, les cas dans lesquels ce droit de retrait peut être utilisé semblent clairement inclure, si l'on se fie au texte ci-haut cité, le cas où l'on voudrait abroger le droit de déroger à la Charte canadienne énoncée à l'article 33.

Ce droit de retrait du paragraphe 38(3) de la Constitution de 1982 n'a toutefois pas été conçu pour permettre de résister à une abrogation de la clause de dérogation. Il s'agissait plutôt, en 1980-1981, de rassurer des provinces qui, comme le Québec, bénéficiaient jusque-là d'un droit de veto. Le droit de retrait garantisait que celles-ci ne pourraient contre leur gré se faire enlever des compétences législatives au profit des autorités fédérales(...)

Quel que soit le degré de certitude que nous inspire le texte même de 38(3), il faut donc être bien conscient que son approche textuelle n'est pas la seule possible et, surtout, que le choix entre celle-ci et une approche selon l'objet recherché par ses auteurs restera forcément, en bout de ligne, le fait de la Cour suprême du Canada(...)

Pour ce qui est de ce choix entre la lettre du texte de 38(3) et

l'esprit historique de cette institution qu'est le droit de retrait, il est bien difficile de prédire de quel bord penchera alors le cœur de la Cour suprême. Les précédents ne nous instruisent guère en la matière. Ainsi lorsqu'en 1982 le Québec fit valoir son droit de veto, pour empêcher le fédéral et les neuf autres provinces de modifier la Constitution de façon importante sans son consentement, la Cour suprême a donné à la question une réponse négative éminemment technique et littérale, sans se soucier de l'esprit ayant présidé à l'accord fédératif de 1867. Par contre, lorsqu'en 1979 le Québec s'est appuyé sur une disposition claire de la Constitution pour modifier sa constitution interne, afin de pouvoir ne plus légiférer qu'en langue française, la Cour suprême lui a répondu que cela n'était pas conforme à l'esprit de 1867.

Bref, il en est un peu du sort de la clause de dérogation à la charte comme de la charte elle-même: le dernier mot est à la Cour suprême. La clause de dérogation conserve au Québec un reste de souveraineté parlementaire qui pourrait s'avérer vital et, en conséquence, il ne pourrait être question de l'abandonner volontairement. En cas d'abrogation le Québec ne devrait effectivement pas hésiter à utiliser son droit de retrait. Mais quant à savoir si une telle utilisation du droit de retrait serait constitutionnelle, il appartiendra toujours à la Cour suprême du Canada de le dire.

Henri Brun est professeur de droit constitutionnel à l'Université Laval.

Votre Opinion

Les profs du public

Comme plusieurs professeurs du système public, j'en ai marre de me faire cracher dessus... Je nous dédie toute mon admiration et toute ma compréhension.

D'abord, c'est vraiment l'école de tout le monde. Ici les critères comportement et rendement ne font pas la loi. Nous acceptons tout le monde. Ceux qui n'ont pas 90 %, ceux qui ont des troubles de comportement (serions-nous devenus le bon samaritain de l'école privée?), ceux qui sont handicapés etc.? Dans le public c'est encore une «vocation» d'enseigner puisque nous acceptons tous les genres de clientèle. Remarquez que les plus démunis c'est nous qui les avons. Et nous devons performer avec tous ces enfants... Nous devons obtenir les meilleurs résultats car il y a une sentinelle toute prête... et celle-ci se permet de comparer avec assurance... deux systèmes complètement inégaux au départ.

Y aurait-il un système parfait et l'autre minable, pourri? Qui a contribué à cette mentalité

(courte vue) à cet éternel dénigrement de l'école publique? En tous les cas, c'est très bien orchestré, et ça revient d'une façon cyclique, surtout lors des négociations, où ce sont les profs du public qui vont sur le front. Où sont les autres?

Souvent... ceux qui crachent sur l'école publique n'y ont jamais mis les pieds et n'ont jamais côtoyé des professeurs dévoués, compétents, généreux. Et parfois ils ont la nostalgie des années 1940-1950.

Vive les professeurs du système public! Courage pour les prochaines négociations. Notre cote d'amour ne rencontre pas l'assentiment de tous. C'est normal dans un monde différent de pensées et de jugements. Vous êtes vraiment parmi le vrai monde i.e. dans une société telle qu'elle est, en miniature. Vous côtoyez la réalité sans artifice.

Marie-France Legault
Québec

Nous les caves!

Le Parti conservateur comme le Parti libéral de Robert Bouras-

sa ont quelque chose en commun: un gouvernement de boss! C'est-à-dire que le gouvernement populaire a échappé au peuple.

Les petits paient les impôts alors que les riches sont épargnés et s'engraissent à leurs dépens(...)

En plus d'accaparer des fortunes en subventions qui grugent notre déficit, ce sont ces fortunes concentrées en quelques mains qui conseillent nos gouvernements à savoir comment réduire le déficit, quand on sait que Ed Broadbent a déjà identifié plusieurs millionnaires qui n'ont pas payé un sou d'impôt. Même que le ministre Wilson avait promis un IMPOT MINIMUM pour les riches, chose que les conservateurs n'ont pu tenir... ça se comprend! Tant qu'à la hausse de l'électricité de Bourassa, il faut y voir que l'aboutissement naturel du libre-échange que nous avons accepté en bloc? Bientôt ce sera la hache dans nos programmes sociaux. Comme des moutons dociles on va se laisser tondre, alors que la classe dirigeante continue son ascen-

dant social. La grande masse demeurant plongée dans son apathie et son indifférence la plus totale, les riches sont de plus en plus riches et nous on paie les frais... nous les caves.

Armand Caron
Donnacona

Sagan le choque

Je ne suis pas un lecteur de la presse canadienne française, pour cause...

Je tiens à vous faire savoir que j'ai été profondément choqué par l'appréciation discourtueuse, imbecile, portée par Mme Françoise Sagan à propos de l'accent canadien-français. Je ne suis certes pas le seul en France à éprouver un tel sentiment.

L'accent canadien, en ses diverses nuances, n'est pas plus anormal que les divers accents français. Le qualifier de grotesque est à mon avis une opinion de «demeuré».

Pour un Français, cet accent, ainsi que la belle devise «Je me souviens» doivent inspirer la nostalgie et le respect.

Henri Antoni
Paris, France

Takeshita reconnaît l'illégalité de certaines contributions à son parti

TOKYO (AFP) — Le premier ministre japonais, M. Noboru Takeshita, a reconnu hier que certaines des contributions politiques effectuées par la société Recruit au profit de groupes politiques qui le soutenaient étaient illégales.

Mr. Takeshita avait déclaré mardi, lors d'une séance spéciale de la Diète (parlement) que ces groupes de soutien et ses collaborateurs avaient perçu de 1985 à 1987 un total de 151 millions de yen (environ \$1.3 million) de la firme Recruit-Cosmos, un conglomérat de l'information au coeur du plus grave scandale politico-financier de l'après-guerre au Japon.

Devant des journalistes qui notaient que les sommes en question excédaient le plafond légal fixé pour de telles contributions, M. Takeshita a répondu hier : « oui », sans rien ajouter.

Une loi sur le contrôle du financement des partis politiques établit, en fonction du capital d'une société, le plafond de ses dons aux mouvements politiques. La limite légale pour Recruit était de 7.5 millions de yen.

Des membres de l'opposition ont pour leur part indiqué que certains des groupes soutenant M. Takeshita avaient probablement violé cette loi, en omettant de déclarer au gouvernement les sommes fournies par la société Recruit et ses filiales.

Le premier ministre a répondu que ces groupes n'étaient pas soumis à la loi sur le financement des groupes politiques parce qu'ils n'étaient pas officiellement enregistrés comme tels.

Treize personnes, dont trois anciens ministres et un ancien dirigeant du géant des télécommunications japonais NTT, ont déjà été arrêtées dans le cadre du scandale Recruit, mis au jour en juin 1988.

L'indice de popularité du gouvernement a atteint un plancher historique de 9 %, selon de récents sondages.

Projet de loi américain sur l'éthique

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush a transmis hier au Congrès un projet de loi sur l'éthique gouvernementale et a proposé en même temps une augmentation de 25 % des salaires des juges et de certains employés du gouvernement, notamment ceux travaillant pour la recherche.

M. Bush avait fréquemment affirmé au cours de la campagne électorale sa volonté de renforcer les normes d'éthique pour les fonctionnaires et les élus aux États-Unis.

Ses propositions sont cependant restées assez limitées en ampleur, la principale en ce qui concerne les parlementaires visant à interdire l'utilisation de certains fonds de campagne à des fins personnelles.

Par contre, le président n'a pas proposé la suppression du droit des parlementaires à toucher des honoraires pour les discours qu'ils prononcent à la demande d'organismes privés.

Ces honoraires leur permettent d'accroître leurs émoluments de 50 %. Leur suppression avait été recommandée par une commission sur l'éthique gouvernementale dans un rapport transmis à la Maison-Blanche le mois dernier.

M. Bush a cependant adopté une autre proposition de cette commission : interdire aux anciens parlementaires comme aux hauts fonctionnaires d'être employés par des groupes de pression durant l'année qui suit la fin de leurs fonctions.

■ Barbara Bush se sent bien

WASHINGTON (AFP) — Mme Barbara Bush, épouse du président George Bush, a affirmé se sentir en pleine forme hier après avoir subi à l'hôpital Walter Reed de Washington un traitement à l'iode radioactif destiné à éliminer, dans deux ou trois mois, sa glande thyroïde qui produit des hormones en quantité trop importante. Mme Bush n'est restée que deux heures à l'hôpital.



Le maire Tom Bradley

Un cinquième mandat pour Bradley

LOS ANGELES (AFP) — Tom Bradley a été réélu hier pour la cinquième fois consécutive maire de Los Angeles sans être véritablement menacé par son opposition à l'issue d'une élection marquée par un fort taux d'abstention.

Il a été reconduit pour un mandat de quatre ans avec 52 % des suffrages exprimés, largement en tête par rapport à son principal rival, Nate Holden, qui a totalisé 28 % des votes. Les observateurs ont surtout remarqué que seuls 16 % des quelque 1.9 million d'é-

lecteurs inscrits se sont présentés aux urnes dans cette élection municipale qui devait aboutir, selon toutes les prévisions, à la victoire de M. Bradley.

Âgé de 71 ans et premier maire noir de Los Angeles, M. Bradley va continuer à présider aux destinées de la plus cosmopolite des métropoles américaines, forte de

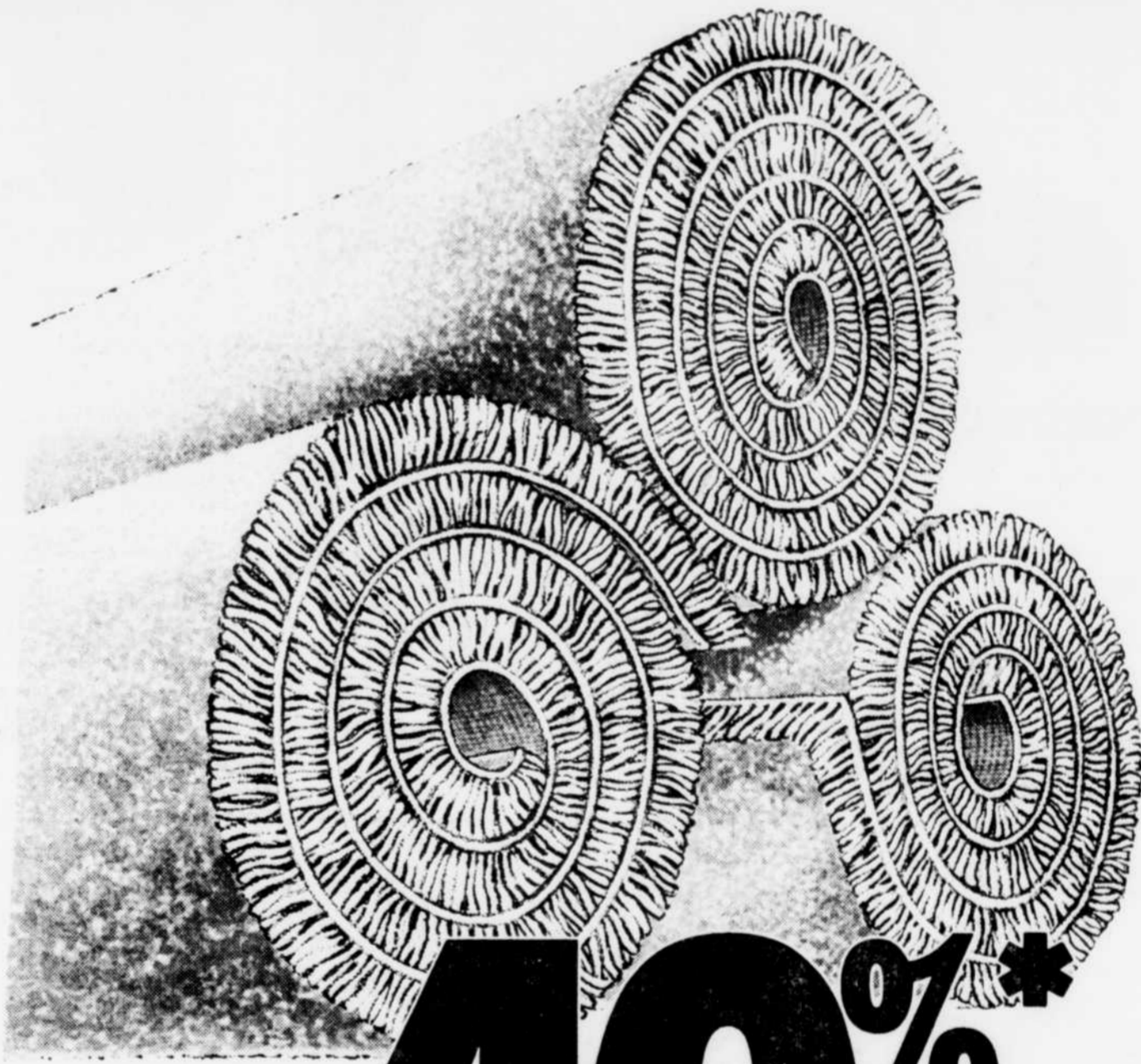
plus de trois millions d'habitants et où se pratiquent plus de 70 langues.

Il devra faire face, en dépit de sa popularité, aux graves problèmes que connaît la cité californienne, notamment la violence des gangs, le trafic de drogue, les embouteillages et un système d'égoûts défectueux.

Petit-fils d'esclaves et ancien lieutenant de police, M. Bradley avait été élu maire de Los Angeles pour la première fois en 1973.

La Factorerie de Tapis

AUBAINES SPÉCIALES



AGRÉMENTEZ VOTRE FOYER DE TAPIS TOUT EN ÉCONOMISANT JUSQU'À

40%*

GRÂCE À DES REMISES DU FABRICANT ALLANT JUSQU'À 1000 \$*

COMMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI — SANS INTÉRÊTS NI VERSEMENTS AVANT OCTOBRE!**



*Demandez de plus amples renseignements
**Versement initial minimum de 10%; achat minimum de 500 \$; sur approbation de crédit. Pas de versements mensuels!
Pas d'intérêts! Le solde n'est dû que le 1^{er} octobre 1989. (Avec approbation de crédit).

Vous satisfaire c'est c'qu'on sait faire le mieux

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE DE COUVRE-PLANCHER AU CANADA.

5500, BOUL. DES GRADINS
622-1430

MAGASINEZ À DOMICILE SANS OBLIGATION. TÉLÉPHONÉZ ET DEMANDEZ UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE.
HEURES D'OUVERTURE: Du lundi au mercredi de 9h à 18h. Jeudi et vendredi de 9h à 21h. Samedi de 9h à 17h.



**AUCUN
COMPTANT**

**AUCUNS
FRAIS**



LE PRO DE L'ELECTRONIQUE

- 15 ANS À VOTRE SERVICE
- FIDÈLE À SA POLITIQUE DES MEILLEURS PRIX

- VENTE ET SERVICE EFFECTUÉS PAR DES EXPERTS
- TOUT UNE ÉQUIPE DE CONSEILLERS À VOTRE SERVICE

PAIEMENT EN NOVEMBRE 1989

**OU PAIEMENT
EN NOVEMBRE***

*sujet à approbation du crédit

**SANS
INTÉRÊT
12 MOIS**
achat 250\$ et plus

PHILIPS MAGNÉSCOPE À CASSETTE À 4 TÊTES VR6285

- Programmation à l'écran à distance
- Programmation à émissions 1 mois par calendrier
- Télécommande infrarouge à 43 fonctions
- Affichage de fonctions à l'écran
- Sintonisation numérique à accès sélectif au quartz de 155 canaux



AUCUN COMPTANT

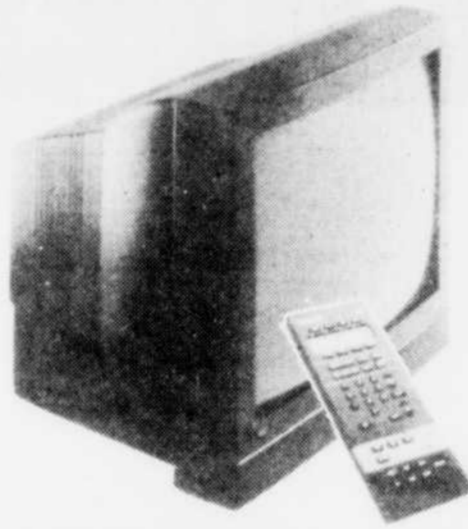
POURQUOI LOUER À 20⁹⁰\$ PAR MOIS (1^{er} VERSEMENT EN NOVEMBRE)

12 VERSEMENTS DE 45⁴¹\$* SANS INTÉRÊT, TAXE INCLUSE

499⁹⁵\$

PHILIPS ÉCRAN-TÉMOIN COULEUR 29"

- Télécommande universelle à 42 boutons pour télévision, magnétoscope, câble-distribution, produits audio/vidéo
- Affichage à l'écran à sélection par télécommande



AUCUN COMPTANT

POURQUOI LOUER À 50⁵⁰\$ PAR MOIS (1^{er} VERSEMENT EN NOVEMBRE)

12 VERSEMENTS DE 108⁹⁹\$* SANS INTÉRÊT, TAXE INCLUSE

1 199⁹⁵\$

EMERSON VIDÉO VHS HQ

- 100 canaux pré-programmables
- Programmation 4 programmes/14 jours
- Compatibilité 110 canaux
- Contrôle à distance infrarouge 24 fonctions



AUCUN COMPTANT

POURQUOI LOUER À 14⁸⁰\$ PAR MOIS (1^{er} VERSEMENT EN NOVEMBRE)

12 VERSEMENTS DE 31⁷⁸\$* SANS INTÉRÊT, TAXE INCLUSE

349⁹⁵\$

EMERSON TÉLÉ COULEUR 14"

- Télécommande
- Prise pour casque d'écoute



AUCUN COMPTANT

POURQUOI LOUER À 13⁹⁰\$ PAR MOIS (1^{er} VERSEMENT EN NOVEMBRE)

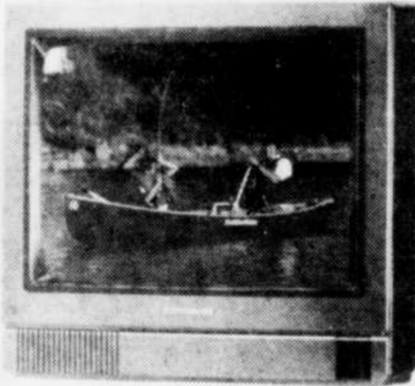
12 VERSEMENTS DE 29⁹⁷\$* SANS INTÉRÊT, TAXE INCLUSE

329⁹⁵\$

GARANTIE OPTIONNELLE DE 5 ANS pièces et main-d'œuvre et nettoyage de l'écran

ELECTROHOME RÉCEPTEUR 14"

- Tube-écran Optic à contraste élevé
- Affichage à l'écran de l'heure, du canal et du volume
- Dispositif d'accord Cablemaster de 125 canaux
- Mémoire à sauts
- Minuterie de mise hors circuit
- Télécommande



AUCUN COMPTANT

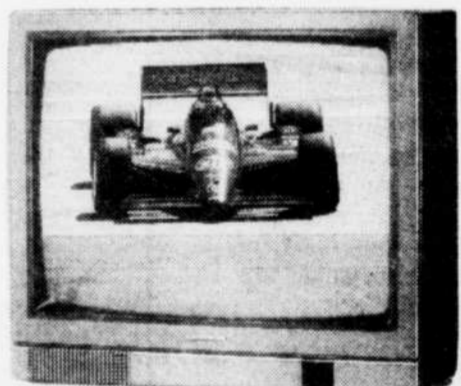
POURQUOI LOUER À 14⁸⁰\$ PAR MOIS (1^{er} VERSEMENT EN NOVEMBRE)

12 VERSEMENTS DE 31⁷⁸\$* SANS INTÉRÊT, TAXE INCLUSE

349⁹⁵\$

ELECTROHOME RÉCEPTEUR 20"

- Tube-écran Optic à contraste élevé
- Affichage à l'écran de l'heure, du canal et du volume
- Dispositif d'accord Cablemaster de 125 canaux
- Minuterie de mise hors circuit
- Télécommande



AUCUN COMPTANT

POURQUOI LOUER À 21¹⁰\$ PAR MOIS (1^{er} VERSEMENT EN NOVEMBRE)

12 VERSEMENTS DE 45⁴¹\$* SANS INTÉRÊT, TAXE INCLUSE

499⁹⁵\$

TEAC MAGNÉTOCASSETTE STÉRÉO À REBOBINAGE AUTOMATIQUE



- Enregistrement/lecture bidirectionnels
- Rebobinage automatique
- Lecture répétée automatique
- Dolby B-C-NR
- Minuterie d'enregistrement de lecture
- Sélecteur de bande trois positions
- Prise de microphones G.D.
- Support pour casque d'écoute

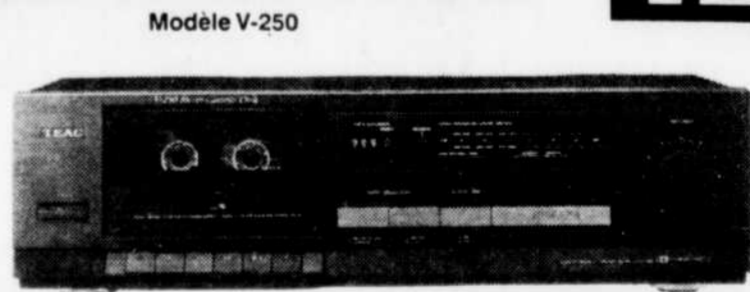
AUCUN COMPTANT

POURQUOI LOUER À 10⁵⁰\$ PAR MOIS (1^{er} VERSEMENT EN NOVEMBRE)

12 VERSEMENTS DE 22⁷⁰\$* SANS INTÉRÊT, TAXE INCLUSE

249⁹⁵\$

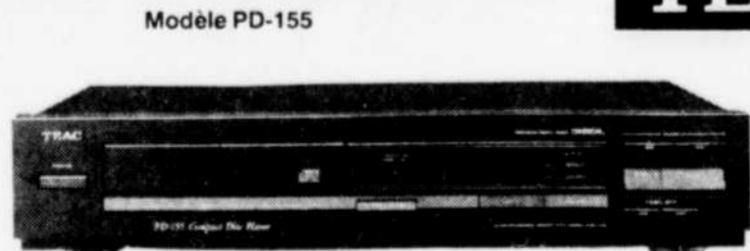
TEAC MAGNÉTOCASSETTE STÉRÉO



- Réduction de bruit Dolby B
- Compatible avec les bandes métal
- Enregistrement en une touche
- Arrêt entièrement automatique

169⁹⁵\$

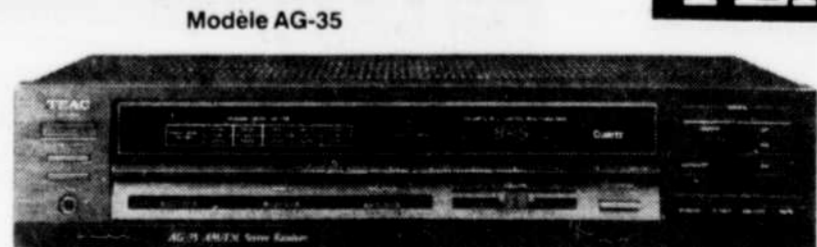
TEAC LECTEUR DE COMPACT DISC



- Capteur laser à 3 faisceaux haute résolution
- Convertisseur N/A linéaire 16 bits
- Filtre numérique de précision
- Programmation de mémoire aléatoire de 16 sélections
- 2 modes de répétition
- Pas d'adaptateur nécessaire pour la reproduction des CD Single (8 cm)

229⁹⁵\$

TEAC AMPLI-TUNER STÉRÉO AM/FM



- Puissance de sortie de 35 watts efficaces par canal
- Commandes de tonalité grave et aigu indépendantes
- Mémoire à accès aléatoire de 8 stations AM/8 stations FM
- Sélecteur FM stéréo/mono

AUCUN COMPTANT

POURQUOI LOUER À 10⁵⁰\$ PAR MOIS (1^{er} VERSEMENT EN NOVEMBRE)

12 VERSEMENTS DE 22⁷⁰\$* SANS INTÉRÊT, TAXE INCLUSE

249⁹⁵\$

6 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

4885, 1^{re} Avenue
Charlesbourg
623-9815

281, boul. l'Ornière
Lac Beauport
842-3050

Plaza Level
2750, chemin Sainte-Foy
651-9110

Place Carnaval
Lévis
837-0275

1883, boul. Talbot
Chicoutimi
696-2822

150, Saint-Barnabé
Rimouski
723-3373